

Sonatrach

## Les syndicats appellent à la création d'une cellule de veille économique

«Nous secrétaires généraux des syndicats d'entreprises, filiales du Groupe Sonatrach implantées à Hassi Messaoud (Sonatrach - Ensp - Enafor - Entp - Enageo), réunis le 9 juin 2020 au siège de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, gaz et chimie (Fntpgc) à Alger, sous

l'égide de son secrétariat fédéral, nous notons avec une grande satisfaction le discours et les orientations du Secrétaire général de l'UGTA pour la préservation de la stabilité et le climat social qui demeureront une ligne rouge à ne pas franchir et veiller à leur sauvegarde», ont

indiqué les syndicats d'entreprises, filiales du groupe Sonatrach, en riposte aux «attaques acharnées visant à porter atteinte au pôle industriel de Hassi Messaoud base incontournable de l'économie nationale», dans un communiqué rendu public avant-hier. Lire en page 4

Quotidien d'information indépendant - n° 6783 - Samedi 13 juin 2020 - Prix : 10 DA

# Algériens bloqués à l'étranger L'opération de rapatriement se poursuit

Les opérations de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis la fermeture de l'espace aérien, le 18 mars 2020, à cause de la pandémie de la Covid-19, se poursuivent. On sait que le président de la République a donné instruction de rapatrier tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger pour cette raison.

Lire en page 2



© Photo : D.R

Présentation du projet de loi de règlement budgétaire pour 2017 à l'APN

## La Cour des comptes plaide pour réduire «la dépendance totale du budget au Trésor public»

Lors de la présentation et le débat du projet de loi de règlement budgétaire pour 2017 par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya devant les membres de la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), jeudi dernier, la Cour des comptes a émis dans son rapport d'évaluation 26 recommandation dans lequel, elle mis en garde une nouvelle fois sur la répercussion de la dépendance directe du budget au Trésor public déficitaire à plus de 2.950 milliards de dinars. Lire en page 4



Projets gelés du secteur de l'Environnement et des Energies renouvelables

«Contribuer à leur relance et, partant, rattraper le retard accusé»

Lire en page 3



Factures élevées d'électricité  
La Sonelgaz étudie «des solutions de facilitation pour le règlement des factures» Lire en page 4



Général-major Saïd Chanegriha

## Priorité à la haute qualification de la ressource humaine

Dans une allocution prononcée lors de la 13<sup>ème</sup> session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre qu'il a présidée, jeudi, le Général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a souligné que la haute qualification de la ressource humaine au sein de l'ANP constituait «l'une des priorités du Haut Commandement afin de former une élite militaire de haut niveau», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Lire en page 3

## Aïn Defla

**Port du masque, révélateur de civisme et de respect d'autrui**

Des professionnels de la santé à Aïn Defla ont souligné l'importance du port du masque dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), observant que le recours à ce moyen de protection constitue un signe de civisme et de respect d'autrui.

## Jijel

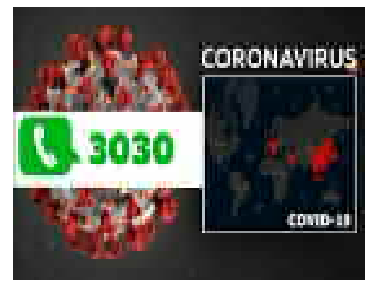
**La collecte de pollen, un créneau porteur**

Si les apiculteurs assurent tous la récolte de miel, peu d'entre eux s'intéressent encore à un autre créneau porteur lié au monde des abeilles, à savoir la récolte de pollen, un produit phare de la ruche à haute valeur nutritive.

## Médéa

**Coup d'envoi de la campagne moisson-battage des wilayas dans le Nord du pays**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, a donné jeudi à Médéa le coup d'envoi officiel de la campagne moisson-battage pour les wilayas du Nord du pays et procédé au lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies de forêts pour la saison 2020.



Algériens bloqués à l'étranger

# L'opération de rapatriement se poursuit

**Les opérations de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis la fermeture de l'espace aérien, le 18 mars 2020, à cause de la pandémie de la Covid-19, se poursuivent. On sait que le président de la République a donné instruction de rapatrier tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger pour cette raison. Au cours de sa réunion tenue le 16 mai 2020, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des développements concernant la pandémie du Covid-19, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune, le Haut Conseil de sécurité a écouté un compte rendu du Premier ministre sur le rapatriement des Algériens qui restent bloqués à l'étranger.**



■ L'Algérie avait rapatrié près de 13.000 ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis la fermeture de l'espace aérien le 18 mars dernier à cause de la pandémie de la Covid-19. (Photo : D.R)

Le président de la République a donné, à cette occasion, des «instructions pour une prise en charge la plus coordonnée possible qui tienne compte des conditions particulières à chaque groupe de citoyens et aussi de l'impératif du respect des conditions sanitaires qui s'imposent en toutes circonstances lors de telles opérations». Le Président Tebboune a mis un accent particulier sur «le besoin d'une solidarité avec ceux qui ont été fortement touchés par cette pandémie». Les Algériens bloqués à l'étranger ont besoin de cette solidarité. Ils vivent des situations pénibles, parfois sans ressources pour faire face à cette prolongation inattendue de leur séjour à l'étranger. Leur rapatriement devient une question urgente, d'autant plus que, ce qu'ils perçoivent comme le déficit, voire absence de communication des consulats concernés, aggrave leur situation qui tend, pour certains cas, à devenir désespérée. Ils ont besoin de sentir qu'ils ne sont pas abandonnés. On sait que l'organisation des vols de rapatriement par les ambassades et la communication avec les Algériens rapatriés se fait via des courriers électroniques et des SMS. Mardi dernier, lors d'une conférence de presse au siège de la Présidence de la République, le ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Mohand Oussaïd Belaïd a mis en avant «l'attachement de l'Etat à préserver la santé de ces citoyens et à les rapatrier dans les meilleurs délais et conditions», précisant que l'Algérie avait rapatrié près

de 13.000 ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis la fermeture de l'espace aérien le 18 mars dernier à cause de la pandémie de la Covid-19. Dans ce cadre, un avion de la compagnie aérienne nationale Air Algérie en provenance de l'aéroport d'Istan-

bul (Turquie) a atterri jeudi soir à l'aéroport international d'Alger avec, à son bord, 302 Algériens qui étaient bloqués dans ce pays suite à la suspension du trafic aérien en raison de la pandémie de Covid-19, a indiqué le chargé de l'information et de la communica-

tion à Air Algérie, Amine Andalousi. D'autres citoyens devaient être rapatriés de Turquie hier vendredi à bord d'un avion d'Air Algérie, a-t-il précisé. Dans le même cadre, douze ressortissants algériens ont été rapatriés dimanche 6 juin, à bord d'un vol spécial, depuis Ndjamen (Tchad) vers l'aéroport Tiska de Djanet (wilaya d'Illizi). La veille, samedi 6 juin, un appareil de la compagnie Air Algérie a atterri à l'aéroport international d'Alger, en provenance du Caire, transportant 160 passagers algériens bloqués en Egypte pour les mêmes raisons. L'avion a atterri à l'aéroport international d'Alger à 19h25, alors qu'un autre vol était arrivé vers 8h30 transportant 266 Algériens qui étaient bloqués dans l'Etat des Emirats arabes unis (EAU). Une semaine avant, Air Algérie avait rapatrié quelque 600 voyageurs algériens bloqués en France par deux vols au départ de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. D'autres Algériens, très nombreux, bloqués en France, attendent leur tour avec impatience. Autres opérations déjà réalisées : 229 Algériens bloqués au Maroc rapatriés à bord d'un vol d'Air Algérie au départ de l'aéroport de Casablanca ; près de 300 ressortissants algériens bloqués à Londres (Grande-Bretagne) ont également été rapatriés. Quelle que soit leur provenance, ces derniers sont directement placés en quarantaine pendant deux semaines. Avec la lutte contre la propagation du coronavirus et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, surtout dans les zones frontalières, l'Algérie fait donc face, à travers cette opération de rapatriement, à un autre défi prioritaire qui met à

## Saïd Chanegriha : Priorité à la haute qualification de la ressource humaine

■ Dans une allocution prononcée lors de la 13<sup>ème</sup> session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre qu'il a présidée, jeudi, le Général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a souligné que la haute qualification de la ressource humaine au sein de l'ANP constituait «l'une des priorités du Haut Commandement afin de former une élite militaire de haut niveau», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Une élite, selon lui, «capable d'anticiper la complexité de ce que réserve, en termes de défis, l'avenir proche, voire lointain, et de faire une lecture de l'ensemble des indicateurs des événements et de l'actualité avec toutes leurs variables, en sus de mener des études avancées dans tous les domaines militaires». Il a ajouté que ceci est «dans l'objectif de contribuer à l'approfondissement et l'enrichissement de notre capital cognitif, notamment dans le domaine opérationnel et stratégique afin de pouvoir cerner avec perspicacité tous les mécanismes de solutions proactives de tous les défis rencontrés». Il a rappelé à cette occasion que l'aboutissement de l'objectif visé, requiert «nécessairement» que l'Ecole poursuive ses efforts «laborieux», afin de développer et d'enrichir ses méthodes d'enseignement et de promouvoir son cursus de formation et de recherche, année après année, à même de prendre en charge la formation des cadres, de compétences opérationnelles supérieures, imprégnés «des valeurs de sacralisation du travail, d'abnégation, de sérieux, d'intégrité, de loyauté et de fidélité absolue à l'Armée et à la patrie». Le Général-major Saïd Chanegriha a souligné que «l'Ecole doit continuer ses efforts afin de développer et d'enrichir ses méthodes d'enseignement et de promouvoir son cursus de formation et de recherche, année après année, notamment en matière de formation des formateurs et d'emploi des simulateurs modernes, à même de prendre en charge la formation des cadres, de compétences opérationnelles supérieures, imprégnés des valeurs de sacralisation du travail, d'abnégation, de sérieux, d'intégrité, de loyauté et de fidélité absolue à l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, et envers l'Algérie». Ces valeurs, a-t-il ajouté, constitueront l'unique critère lors de la désignation dans les fonctions supérieures dans le domaine de la planification stratégique et opérationnelle. «Ces exigences que, comme je l'avais dit, nous œuvrons à réaliser, pour que l'Armée nationale populaire demeure, aux côtés de sa profondeur populaire, le bastion de l'Algérie et le garant de sa sécurité et sa stabilité», a encore affirmé le général-major.

L. A.

## REPÈRE

### MDN Plus de 8 quintaux de kif traité saisis à Naâma

Plus de huit quintaux de kif traité ont été saisis mardi à Naâma par un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire (ANP), indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts inlassables visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi, le 9 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à huit quintaux et neuf kilogrammes, et ce, lors d'une patrouille de recherche menée près de la zone frontalière de Djenniène Bourezg, wilaya de Naâma en 2<sup>e</sup> Région Militaire», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, suite à des opérations distinctes menées à Relizane en 2<sup>e</sup> Région Militaire, Béchar en 3<sup>e</sup> Région Militaire et Mila en 5<sup>e</sup> Région Militaire, quatre narcotrafiquants et saisi 10,25 kilogrammes de kif traité, 23.579 comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Guelma, Sétif/5<sup>e</sup> RM, El-Oued/4<sup>e</sup> RM et Bechar/3<sup>e</sup> RM, cinq individus et saisi deux camions, trois véhicules utilitaires chargés de 29.690 unités de différentes boissons et 74 quintaux de tabac», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar/6<sup>e</sup> RM et Tindouf/3<sup>e</sup> RM, 65 individus et saisi sept véhicules tout-terrain, quatre camions, 15,4 tonnes de denrées alimentaires, 1.600 litres de carburants, ainsi que 35 groupes électrogènes, 22 marteaux-piqueurs et 10 sacs de mélange d'or brut et de pierres servant dans l'orpaillage illégal, tandis que des Garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 17 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Béni-Saf en 2<sup>e</sup> RM».

l'épreuve les capacités de l'Etat à affronter les situations de crise sur lesquelles l'opinion publique a les yeux braqués.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)

Projets gelés du secteur de l'Environnement et des Energies renouvelables

## «Contribuer à leur relance et, partant, rattraper le retard accusé»

**La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats a affirmé, avant-hier jeudi à Alger, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Slimane Chenine, que les décisions rendues précédemment au sujet du gel des projets dans tous les secteurs ministériels, visent à réorienter l'économie nationale. « Le secteur de l'Environnement et des Energies renouvelables ne ménagera aucun effort pour contribuer à leur relance et, partant, rattraper le retard accusé », a indiqué la représentante du Gouvernement.**



«Le secteur de l'Environnement et des énergies renouvelables ne ménagera aucun effort pour réorienter l'économie nationale.» (Photo : D.R)

En concrétisation des engagements du président de la République d'édifier une Algérie nouvelle et en application du Plan d'action du Gouvernement, le secteur, a-t-elle fait savoir, a procédé, dans sa stratégie, à l'implication de différents secteurs ministériels et des acteurs de la société civile afin de prendre en charge au

mieux les revendications du citoyen, relatives à la préservation de son environnement, la protection de sa santé et l'amélioration de son cadre de vie. «Pour cristalliser l'idée d'économie verte, il a été procédé à la mise en place d'une plate-forme numérique en faveur des associations activant dans le domaine écologique en vue de les accompagner et améliorer leurs rendements», a-t-elle dit. Dans le cadre de l'activation du programme de l'économie verte, il a été procédé au renforcement et à l'organisation des filières de valorisation et de recyclage de tous les types de déchets et de ressources biologiques, et de la mise à jour des listes de

métiers environnementaux, a-t-elle poursuivi. Faisant cas d'un travail, en cours, à travers cette stratégie. Afin, a-t-elle ajouté, de préserver les services socio-économiques et écologiques des systèmes environnementaux, en développant une nouvelle vision de gouvernance, fondée sur trois axes, à savoir la transition écologique, la transition énergétique et la transition vers la citoyenneté environnementale, avec un rééquilibrage régional entre le Nord et le Sud où l'environnement désertique se verra accorder un intérêt particulier car étant un axe essentiel. Cette stratégie, a encore indiqué la ministre de l'Environnement et des Energies re-

nouvelables, comprend également l'axe de la relance des mesures de contrôle et de dissuasion visant la protection de tous les milieux d'accueil et l'élimination des décharges aléatoires, en sus, a ajouté la ministre, de la conversion des espaces récupérés en espaces verts.

Evoquant la transition énergétique, Mme Benharrats a fait état d'un programme qui sera accompagné de mesures réglementaires, de mécanismes d'incitation et de programmes de sensibilisation.

«Cette transition souhaitée était partiellement due au secteur de l'environnement à travers la concrétisation du programme de développement des énergies renouvelables en dehors du réseau avec un programme de 1.000 mégawatts à l'horizon 2030, dont 500 mégawatts à l'horizon 2024.

Ce programme sera mis en œuvre progressivement à tous les niveaux, particulièrement dans les zones isolées et du Sud, notamment agricoles et pastorales», a-t-elle poursuivi encore.

Précisant que ce programme visait principalement l'approvisionnement de 150.000 logements isolés en énergie, l'arrosage de 180.000 hectares de terres agricoles dans le Grand Sud et les régions enclavées et le développement d'activités de l'agriculture pastorale dans les régions steppiques et désertiques.

Rabah Mokhtari

Projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017

## «La planche à billet à l'origine de la hausse de la dette publique»

Intervenant devant les membres de la Commission des finances et du budget dans le cadre du débat du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf a affirmé, avant-hier jeudi à Alger, que le recours au financement non conventionnel (planche à billets) a entraîné une hausse de la dette publique estimée à près de 28 % du PIB. «L'avant-projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, avait enregistré une augmentation du déficit du Trésor (solde d'exécution de la loi de Finances)», a-t-il indiqué. Faisant observer que le montant de la dette est passé de 3.608.751 milliards de dinars en 2016 à 5.177.538 milliards de dinars en 2017, dont 122,544 de dette extérieure. Une grande partie de ce déficit, a relevé Abdelkader Benmarouf, avait été couverte par les opérations liées à la dette publique (1.566.298 milliards de dinars) et les fonds générés de l'excédent de la fiscalité pétrolière pour un montant de 740 milliards de dinars par la voie

du Fonds de régulation des recettes (FRR). «La hausse des recettes budgétaires, passées de 5.026.131 milliards de dinars en 2016 à 6.072.324 milliards de dinars en 2017 est motivée par la hausse de la fiscalité (+26, 41%) et les bénéfices réalisés par la Banque d'Algérie, au moment où les recettes des impôts ont connu une hausse minimale (+6,81%)», a expliqué le président de la Cour des comptes. Pour ce responsable, la faible croissance des recettes fiscales s'explique par l'incapacité de recouvrer une partie des droits pour les impôts et les taxes, estimés à 3.895.79 milliards de dinars, sans s'assurer, néanmoins, de leur impact positif sur l'activité économique», a-t-il poursuivi, relevant que les dépenses budgétaires se sont élevées à 6,48% en 2017 par rapport à 2016 (+3,93% de dépenses de gestion et +11,74 de dépenses d'équipement). Le président de la Cour des comptes a, en outre, fait état de

l'existence d'autres insuffisances budgétaires et anomalies, notamment, en ce qui concerne, a-t-il dit, l'enregistrement des opérations d'équipement public, la maturité des projets, le suivi des programmes des projets et des délais de leur mise en œuvre et l'assainissement de la nomenclature de l'opération d'équipement. Mettant en avant le rapport de présentation de l'avant-projet de la loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017 qui comportait les principaux éléments d'information et d'évaluation sur la mise en œuvre des opérations budgétaires et du Trésor pour l'année concernée par le contrôle.

La Cour des comptes, a encore ajouté Abdelkader Benmarouf, a relevé l'existence, dans son rapport sur les résultats de la mise en œuvre de la loi de Finances 2017, de 5 erreurs concernant l'enregistrement de montants incorrects de crédits (révisés, consommés et écarts) consacrés aux ministères des Ressources en eau et de l'Environnement et des Energies renouvelables. Rabah Mokhtari

Justice

Code pénal

## Poursuite des préparatifs pour la révision des textes réglementaires fondamentaux

Le ministère de la Justice s'attèle à la constitution des deux groupes de travail chargés de la révision des Codes Civil et du Commerce, au moment où se poursuivent les chantiers de révision d'autres textes réglementaires, à l'instar du Code Pénal et de la Loi relative à la lutte contre la corruption, indique ce département dans un communiqué publié sur son site électronique. Les préparatifs sont en cours pour la constitution des deux groupes de travail chargés de réviser le Code Civil et le Code du Commerce dans le cadre des chantiers initiés par le secteur au titre d'une démarche de «révision qualitative» de nombre de textes réglementaires fondamentaux, précise la même source. Le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmami avait présidé, il y a deux jours, la deuxième réunion des chefs de groupes de travail chargés de réviser la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, les codes pénal, de Procédure pénale, de Procédure civile et administrative et la loi portant Code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus. Cette réunion a été «une occasion pour évaluer l'état d'avancement des travaux des groupes de travail, notamment durant la période de confinement, qui a connu d'ailleurs une intense activité», ajoute la même source. La révision des textes réglementaires fondamentaux fait suite au constat de la réalité de la société algérienne et des enseignements des expériences précédentes, avait déclaré M. Zeghmami. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait mis en avant, en février dernier, la nécessité de l'adaptation des lois aux exigences de la nouvelle étape, à commencer par la révision du Code de Commerce afin de simplifier les conditions de création des entreprises, asséoir un dispositif de prévention pour sauver les entreprises en difficulté et renforcer les juridictions statuant en matière commerciale, à travers la spécialisation de l'élément humain. Le Code Civil et le Code de Procédure civile et administratives seront également révisés pour leur adéquation au développement de l'économie nationale, avait-il précisé dans ce sens. Par ailleurs, le ministère de la Justice fait état d'une «nouvelle méthode de sélection» pour l'accès aux hautes fonctions à travers un appel à candidature pour le poste d'inspecteur, dont la nomination se fait par décret présidentiel. Cette démarche qui concerne neuf postes vacants vise à garantir «une plus grande transparence» et à consacrer le principe de l'égalité des chances en faveur de tous les magistrats éligibles. A cet effet, un avis a été distribué à la Cour suprême, au Conseil de l'Etat, aux Cours de justice et aux tribunaux administratifs appelant les magistrats répondant aux conditions fixées par le décret exécutif relatif à l'organisation de l'Inspection générale du ministère à déposer leurs candidatures qui seront «examinées par une commission ad hoc constituée de magistrats, de cadres du ministère et de représentants du Conseil supérieur de la magistrature». Les candidatures retenues par la commission seront soumises à l'autorité habilitée à la nomination à de telles fonctions, à savoir le président de la République. Par ailleurs, l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) avait annoncé récemment la liste des candidats admis au concours d'accès l'Ecole de l'année 2019. Les 116 candidats admis rejoindront l'ESM le 20 septembre prochain.

Agence

### BRÈVE

Dérapage du consul marocain

**Les démarches de l'Algérie ne peuvent avoir d'interpellation que celle de son rappel**

Les démarches entreprises par le Gouvernement pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain à Oran et appeler la partie marocaine dans des termes sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, ne peuvent avoir une autre acception ou interprétation que celle de son rappel par son pays, indique jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif. En réponse à une question de l'APS, au sujet de la déclaration faite à la MAP par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, le 9 juin 2020, dans laquelle il affirme, entre autres, que le rappel du Consul général du royaume s'est opéré à l'initiative exclusive de son pays, le porte-parole du MAE, «tout en soulignant la volonté de la partie algérienne d'éviter de verser dans toute polémique stérile, a rappelé les démarches, conformes à la pratique diplomatique universelle, entreprises par le Gouvernement algérien pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain et appeler la partie marocaine, dans des termes appropriés et sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, lesquelles ne peuvent avoir une autre acception ni autre interprétation que celle du rappel par le Maroc de son consul à Oran». «Cette exigence de la partie algérienne a été réitérée dans des termes clairs et directs à l'occasion des entretiens téléphoniques qui ont eu lieu entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays, suite à cet épisode malheureux», a indiqué M. Benali-Cherif.

Agence

Présentation du projet de loi de règlement budgétaire pour 2017 à l'APN

## La Cour des comptes plaide pour réduire «la dépendance totale du budget au Trésor public»

**Lors de la présentation et le débat du projet de loi de règlement budgétaire pour 2017 par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya devant les membres de la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), jeudi dernier, la Cour des comptes a émis dans son rapport d'évaluation 26 recommandations dans lequel, elle mis en garde une nouvelle fois sur la répercussion de la dépendance directe du budget au Trésor public déficitaire à plus de 2.950 milliards de dinars.**



Le ministre des Finances a énuméré les différents mécanismes et réformes devant pallier aux dysfonctionnements. (Photo : DR)

Cette institution Supérieure de Contrôle des finances publiques a plaidé pour la mise en place de nouveaux mécanismes de contrôle et de recouvrement de la fiscalité pétrolière et ordinaire, étant une alternative pour renflouer les caisses de l'Etat. Pour renforcer son dispositif de lutte contre la corruption, les députés ont préconisé d'«accorder un pouvoir judiciaire» et plus de crédit afin de renforcer ses missions principales dans le contrôle des finances publiques, en plus de rôle d'observateur et «lanceur d'alerte» sur la mauvaise gestion et gouvernance des finances publiques.

Dans son dernier rapport d'évaluation, la Cour des comptes a relevé la hausse de la dette publique due au financement non conventionnel qui n'a fait que creuser le déficit budgétaire, en parallèle de celui du Trésor public dont dépend directement le Budget. Etant un indice de déclin et considéré comme un organe consultatif pendant des années, Abderrahmane Raouya fait savoir que son dé-

partement ministériel prend en considération les observations et recommandations de la Cour des comptes et d'agir si nécessaire à prendre «des décisions et des mesures dissuasives pour améliorer la gestion financière».

Présent à cette séance de questions/réponses orales, le ministre délégué chargé des statistiques et de la prospective, Bachir Messaitfa, a annoncé le parachèvement de l'opération de désignation des membres du Conseil national des statistiques.

Ce dernier, tant attendu et indispensable pour une meilleure planification stratégie contribuera à «améliorer le système national des statistiques et travaillera aussi sur le projet Algérie 2035 qui prévoit des stratégies pour différents secteurs». Cet organisme soutiendra les différents mécanismes de contrôle douanier et fiscal et facilitera la lutte contre le marché parallèle grâce aux opérations de recensement et la disponibilité de statistiques des différents secteurs économiques. C'est dans ce sens que

le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a recommandé à la Direction générale de la prévision et des politiques du ministère des Finances «d'élaborer son propre modèle de prévision des recettes budgétaires et d'améliorer la transparence».

### Hausse de la dette publique et faiblesse du recouvrement fiscal

De son côté, le premier argentin du pays a mis la lumière sur deux points principaux, à savoir le cadre macro-économique adopté lors de l'élaboration et la mise en œuvre de la loi de Finances 2017 ainsi que les résultats de sa mise en œuvre.

Pour expliquer son exposé, il s'est appuyé sur une farandole des chiffres illustrant les résultats de la comptabilité nationale et les indices économiques réalisés dans chaque secteur. Relevant ainsi «l'épuisement en 2017 du Fonds de régulation des recettes (FRR) après le prélèvement d'un montant de 838 milliards de dinars consacré au Compte des résul-

tats de la trésorerie pour réduire le déficit du Trésor», ajoutant que «le déficit du Trésor public a été couvert par le FRR et le mécanisme de financement conventionnel». Il a fait état également du déséquilibre budgétaire et hausse des dépenses et baisse des recettes durant cette année, impactant les finances publiques.

Concernant les recettes budgétaires, la Cour des comptes a évoqué la nécessité d'intégrer «des prévisions des recettes budgétaires dans les lois de Finances à travers des annexes explicatives faisant connaître leur chiffrage et leur évolution, par catégorie d'impôts», interpellant ainsi les services du ministère des Finances «à se conformer aux prescriptions de la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984 relative aux lois de Finances, particulièrement les règles de l'annualité, de spécialisation et de transparence budgétaire».

Pour instaurer une meilleure gestion et gouvernance, la Cour des comptes a épinglé les autorités concernant la politique de subvention, les appelant «à plus de rigueur et d'efficacité dans l'octroi des dotations, de soutien aux produits alimentaires de base, aux produits énergétiques, à la couverture de certaines dépenses des secteurs de la santé et de l'éducation, et ce, à travers l'instauration d'un fichier ciblant les couches sociales les plus défavorisées».

Dans son exposé, le ministre des Finances a énuméré les différents mécanismes et réformes devant pallier aux dysfonctionnements et défaillances évoqués dans le rapport d'évaluation de la Cours des comptes.

**Samira Takharboucht**

**SYNDICAT**

**Sonatrach**

### Les syndicats appellent à la création d'une cellule de veille économique

«Nous secrétaires généraux des syndicats d'entreprises, filiales du Groupe Sonatrach implantées à Hassi Messaoud (Sonatrach - Ensp - Enafor - Entp - Enageo), réunis le 9 juin 2020 au siège de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, gaz et chimie (Fntpgc) à Alger, sous l'égide de son secrétariat fédéral, nous notons avec une grande satisfaction le discours et les orientations du Secrétaire général de l'UGTA pour la préservation de la stabilité et le climat social qui demeureront une ligne rouge à ne pas franchir et veiller à leur sauvegarde», ont indiqué les syndicats d'entreprises, filiales du groupe Sonatrach, en riposte aux «attaques acharnées visant à porter atteinte au pôle industriel de Hassi Messaoud base incontournable de l'économie nationale», dans un communiqué rendu public avant-hier.

Ils ont affirmé, dans ce contexte, leur «attachement au dialogue avec le Groupe Sonatrach» et «leur engagement total pour demeurer à l'avant-garde», refusant, par ailleurs «le fait de voir des malsains porter atteinte au pôle industriel de Hassi Messaoud base incontournable de l'économie nationale, surtout en cette période», ont-ils répliqué pour défendre leur entreprise et droits.

Dans leurs communiqués, les participants à cette réunion, ont exprimé leur compréhension quant à la complexité de la situation économique et financière «très critique que traverse le pays, à l'instar des pays exportateurs du pétrole, liée à la chute des prix du baril de pétrole sur le marché mondial, et afin de préserver les postes d'emploi ainsi que la pérennité des entreprises du groupe» et se disent «ouverts à tout dialogue avec le Groupe Sonatrach dans l'intérêt général et le but de maintenir les équilibres financiers».

L'unique solution pour parvenir à une entente dans l'intérêt commun des deux parties, rassurent qu'ils «resteront une muraille solide contre les intentions malsaines qui se cachent et s'expriment à travers les réseaux sociaux pour semer l'incertitude et l'inquiétude dans les rangs des travailleurs dans le but de nuire au climat social avec des attaques acharnées sans fondement contre les managers du Groupe Sonatrach et les représentants de ses travailleurs». Pour engager ce dialogue, ils font appel à tous les responsables au niveau du ministère de tutelle et les instances syndicales pour intervenir auprès des dirigeants du Groupe Sonatrach pour «l'octroi d'un plan de charges en mesure d'assurer la préservation des postes de travail», souligne le même document. Ils proposent, également, la création «d'une cellule de veille économique au niveau des instances syndicales, afin de répondre avec efficacité et dans un délai court à tout choc en mesure de secouer la production pétrolière».

**Samira Takharboucht**

Factures élevées d'électricité

### La Sonelgaz étudie «des solutions de facilitation pour le règlement des factures»

«La Sonelgaz en tant qu'entreprise citoyenne est tout à fait consciente que l'étape actuelle est exceptionnelle et qu'elle engage par conséquent des décisions exceptionnelles», a indiqué jeudi dernier, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, dans une déclaration aux médias en marge d'une session plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Rassurant ainsi les citoyens préoccupés par la hausse des factures d'électricité et de gaz, expliquant que «la Sonelgaz étudiait des solutions de facilitation pour le règlement des factures d'électricité et de gaz impayées en raison de la crise sanitaire induite par la Covid-19». Sachant que durant la période du confinement imposé par les autorités pour lutter contre la Covid-19, la Sonelgaz, à l'instar des autres entreprises, pris des mesures de prévention et de sécurité pour éviter toute contamination éventuelle de sa clientèle et ses employés. Elle a recouru durant cette période pour établir les facteurs d'électricité et du gaz sur l'estimation automatique dans la facturation de la consommation, ce qui a provoqué le courroux de certains consommateurs qui ont contesté

la hausse de leurs factures. Contactée par l'Agence presse nationale (APS), Mme Fatima Zahra Merzougui, chargée de la communication à la Sonelgaz a expliqué cette méthode par le souci de l'entreprise d'«éviter un cumul des redevances de consommation (RC) pour les abonnées», la raison pour laquelle «la société a recouru à l'estimation automatique des niveaux de consommation de l'électricité, afin de garantir le respect du calendrier de facturation», ajoutant que «les abonnées n'étant pas parvenues à payer leurs factures de consommation via le site lancé par la société depuis le début du confinement sanitaire en mars dernier, en raison d'un manque de maîtrise de ce mode de paiement, la société a recouru au système classique de paiement via les agences commerciales». Sachant que durant cette période de confinement, la consommation d'électricité et de gaz a augmenté, en parallèle de l'accumulation des factures de nombre de clients. Pour rassurer, le ministre de la tutelle a demandé à la «Sonelgaz d'étudier les différentes solutions envisageables pour que les factures en suspens soient réglées», affirmant que «les solutions retenues

seront en tout état de cause dans l'intérêt du citoyen». Il a expliqué, toutefois, que «la Sonelgaz est une entreprise économique qui doit percevoir les montants des factures de ses clients pour pouvoir préserver son équilibre financier. La décision sera prise en étudiant tous les aspects». Par ailleurs et concernant la question sur l'impact de la décision de reconduire l'accord Opep+ de réduire le volume de production pour un mois supplémentaire, sur le marché pétrolier, M. Arkab a qualifié cet accord d'«historique» et qui «permettra de rééquilibrer progressivement le marché», estimant, toutefois, «les résultats ne seront pas palpables immédiatement en raison des énormes quantités de pétrole pompées en mars et avril». Evoquant, dans le même sens, la reprise de la production pétrolière en Libye, le ministre de l'Energie a assuré que «le comité ministériel mixte de surveillance du groupe Opep+ suivra de près l'interaction du marché avec cette reprise progressive et proposera les mesures appropriées pour assurer son équilibre et atteindre des prix qui conviennent à tous».

**Samira Takharboucht**

## INFOS EXPRESS

### Relizane Un jeune homme poignardé

Les habitants de la localité de Bermadia, située à 4 km de Relizane, sont sous le choc suite au drame perpétré ayant failli entraîner la mort d'un jeune homme. La nouvelle s'est répandue telle une trainée de poudre et s'est vite propagée dans les artères de la ville et communes limitrophes. En effet, poignardé gravement à l'abdomen, la victime, D. A., âgée de 25 ans, a été évacuée vers les urgences de l'établissement hospitalier public Mohamed Boudiaf du chef-lieu de Relizane. «Il était 21h quand le jeune a été admis aux urgences et orienté directement vers le bloc opératoire. L'auteur de cet acte, quant à lui, a été présenté devant le procureur. Pour rappel, un autre cas similaire a eu lieu à la fin mai. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services de la police territorialement compétente pour lever le voile sur ce drame.

N. Malik

Oum El-Bouaghi

## Arrestation de plusieurs dealers



**Dans le cadre de la lutte impitoyable contre le trafic et la consommation de la drogue ainsi que le commerce illicite des boissons alcoolisées, nous apprenons que les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) d'Oum El-Bouaghi sont parvenus à arrêter des individus en possession de 291 comprimés de psychotropes.**

L'opération a été effectuée en date du 5/6/2020 à la suite de des informations crédibles qui leurs sont parvenues faisant état que 2 individus suspects en train de commercialiser de la drogue dans la ville de Ain Fakroun. Après des investigations, les policiers ont identifié et ont arrêté les 2 suspects âgés de 32 et 47 ans originaires de la ville de Ain Fakroun et Chemora dans la wilaya de Batna en leurs possession près de 300 com-

primés de psychotropes de marque Extasy. De leurs côtés, les policiers de la Sûreté de daïra de Aïn Beïda ont, en date du 8 et 9/6/2020, arrêté 2 narcotrafiquants âgés de 26 et 31 ans dans les cités Essalem et El Hana de la ville de Aïn Beïda en leurs possession respectivement 7 et 20 comprimés de psychotropes de marque Prégabline et une quantité de kif traité ainsi qu'une somme d'argent provenant de la vente de la drogue. Dans

le même sillage, les mêmes services de ce corps constitué ont arrêté un individu âgé de 27 ans originaire de la wilaya de Tebessa à la sortie de la ville de Aïn Beïda en sa possession 53 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la vente illégale. Des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en causes pour répondre à leurs actes devant les instances judiciaires.

A. Remache

## Médéa : coup d'envoi de la campagne moisson-battage dans le Nord du pays



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, a donné jeudi à Médéa le coup d'envoi officiel de la campagne moisson-battage pour les wilayas du nord du pays et procédé au lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies de forêts pour la saison 2020. (Photo > D. R.)

## Illizi-Covid-19 : un lot de 1.500 bavettes stérilisées remis aux corps sécuritaires



Un lot de 1.500 bavettes stérilisées a été remis jeudi par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels aux personnels des corps de sécurité et autres services mobilisés en première ligne de la lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19) dans la wilaya d'illizi.

(Photo > D. R.)

La phase 2 du FIFOG 2020 se décline en ligne

## Le FIFOG expose ses étoiles sur la toile Films- Exposition-Danse

Placée sous le signe de la résistance au féminin, de la bonne humeur face à l'adversité et du déconfinement des esprits, la 15e édition du Festival international du film oriental de Genève, prévue du 8 au 14 au juin 2020 et adaptée à la situation imposée par le Covid-19, entame sa deuxième phase. Elle se déploie en ligne. Ainsi, le FIFOG expose quelques étoiles sur la toile : courts-métrages, expositions et danse. L'accès est gratuit à tous les événements du FIFOG en ligne.

1. La compétition de courts-métrages en ligne, 14 productions en provenance de 14 pays. Ils seront départagés par un jury, composé de 6 membres issus de divers pays et professions, qui décernera un FIFOG d'or et un FIFOG d'argent.

2. Le FIFOG innove en offrant à son public la chance de voir ou de revoir quatorze des meilleurs courts-métrages des précédentes éditions, issus de 14 pays. Le public aura l'occasion de les visionner et de voter pour le meilleur film qui remportera le prix du Public 2020.

3. Les enfants auront aussi leur petit coin de bonheur : 6 films en provenance de 6 pays sont à découvrir. Montée en collaboration avec l'association «Rencontres et cultures du Monde arabe» (RCMA) et l'Association pour l'enseignement de l'arabe pour enfants (ELAPE), ce programme allie le ludique au didactique.

4. La traditionnelle exposition artistique sera aussi visible sur le net. Cette



année, le FIFOG accueille deux artistes. Pendant que la peintre franco-algérienne Akila Dahache, qui éblouit par ses couleurs, invite à un voyage spirituel, le photographe algérien Ahmed Aït Issad, témoigne avec ces clichés du rôle des femmes dans la douce révolution algérienne du 22 février 2019.

5. Le FIFOG offre aussi, en collaboration avec le Festival international de danses folkloriques de Suisse (Esquisse d'Orient), un cours d'initiation à la danse orientale. Ce cours aura lieu en ligne. Pour y participer, il suffit de s'inscrire sur :

«<http://www.maryam.ch/inscription>».

Pour rappel, le programme scolaire du FIFOG est en cours de finalisation et les projections en salle, notamment des fictions longues, sont reportées à l'automne 2020, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. En ces temps difficiles, on se déconfinement avec prudence, et spirituellement avec frénésie, à la manière des cinéastes qui ont donné libre cours à leur imagination dans un contexte où le virus de la répression les menaçait. Soutenons-les en rêvant avec eux et en faisant du bien à nos esprits !

C.P

## INFOS EXPRESS

### Djezzy relance l'offre Hayla Bezzef avec plus de générosité !

Djezzy dévoile la nouvelle version de Hayla Bezzef avec plus de générosité et plus de flexibilité répondant ainsi aux attentes de ses clients les plus exigeants. Plus riche en data, Hayla Bezzef répond à des besoins de gigas en constante augmentation offrant ainsi à ses bénéficiaires une expérience unique de l'internet sans se soucier de leurs consommations. En plus d'augmenter à 10 Go son forfait à 1200 DA, Djezzy double la durée de validité de son offre à 500 DA et met à la disposition de ses clients de nouvelles options «EXTRA» qui leur permet de compléter leurs avantages lorsqu'ils le souhaitent. Différents paliers s'offrent aux clients : pour 1.200 DA, les clients bénéficient de 10 Go d'internet au lieu de 6, les appels & SMS illimités vers Djezzy ainsi que de 1.500 DA de crédit vers les autres réseaux. Pour seulement 300 DA de plus, les clients profiteront du palier supérieur avec 30 Go d'internet supplémentaires et de 1.500 DA de crédit supplémentaires valables durant toute la validité de l'option activable à tout moment. La Hayla Bezzef 1.500 offre toujours 40 Go d'internet, les appels & SMS illimités vers Djezzy et 3.000 DA de crédit vers les autres réseaux. Pour seulement 500 DA de plus, les clients auront la possibilité d'acquiescer 20 Go et 4.000 DA de crédit supplémentaire. Hayla Bezzef 2.000 permet, quant à elle, de bénéficier d'un forfait de 60 Go d'internet, les appels & SMS illimités vers Djezzy et un crédit de 7.000 DA vers tous les réseaux. Enfin, dernière grande nouveauté de l'offre, la validité de l'option 500 passe de 7 à 15 jours pour 3 Go d'internet, les appels & SMS illimités vers Djezzy et 750 DA de crédit vers les autres réseaux. Pour bénéficier des EXTRAS, il suffit de composer le \*720#, de se rendre sur la Djezzy App ou sur le site [www.internet.djezzy.dz](http://www.internet.djezzy.dz).

C.P

## Le Kenya s'apprête à apporter sa riche expérience au Conseil de sécurité des Nations unies

Le Kenya est bien connu pour beaucoup de choses. C'est le berceau archéologique de l'humanité, son nombre impressionnant de coureurs de moyenne et de longue distance domine la scène mondiale de l'athlétisme depuis des décennies, et ses attractions touristiques qui comprend la grande migration annuelle des gnous, la vallée du Grand Rift, le Maasai Mara, les vastes plages et les paysages montagneux n'ont probablement pas d'égal. En plus de cela, le pays se distingue en tant que leader d'opinion mondial et champion de la galvanisation du consensus régional et mondial sur les questions d'intérêt international. À la suite de son approbation en tant que candidat à l'Union africaine, le Kenya a mené une campagne qui se base sur un «Agenda en dix points». Cet agenda met l'accent sur les préoccupations régionales et mondiales que le pays défend, à savoir Building Bridges (L'établissement des passerelles). Des opérations de maintien et de soutien de la paix. La paix et sécurité régionales. Lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme. Les femmes, la paix et la sécurité. L'émancipation des jeunes. Action humanitaire. La justice, droits de l'Homme et démocratie. Programme mondial sur l'environnement et les changements climatiques et des objectifs de développement durable. L'agenda «Building Bridges Initiative» fait écho au niveau national dans l'approfondissement de notre crédibilité démocratique tout en assurant la paix pendant les transitions politiques et les élections. Cet agenda est particulièrement pertinent aujourd'hui, car le monde a besoin d'un consensus multilatéral sur la pandémie mondiale de Covid-19 et ses effets néfastes. Le Président Uhuru Kenyatta, qui est l'actuel président de l'Organisation des États d'Afrique, des Ca-

**En moins d'un mois, le Kenya sera sur le bulletin de vote pour l'un des cinq sièges vacants réservés aux membres non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. La candidature du Kenya fait suite à un appui retentissant de l'Union africaine en août 2019, une réaffirmation de la confiance que l'Union a dans le leadership du Kenya pour poursuivre les intérêts du continent au sein du Conseil.**

raïbes et du Pacifique et membre du Bureau des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, est à l'avant-garde de la mobilisation des dirigeants et des institutions du monde entier pour proposer des solutions à des mesures d'intervention concertées. Pendant son mandat au Conseil de sécurité, le Kenya adoptera une approche qui garantira la réalisation de la paix, la sécurité et du développement durable dans le monde. Le Kenya a joué un rôle de premier plan dans la promotion du développement inclusif et durable en Afrique et au-delà. Il a co-facilité avec l'Irlande le processus du Programme de développement pour l'après 2015 menant à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Au niveau national, le Kenya a réalisé des progrès substantiels vers la réalisation des objectifs de développement durable, également élaborés sous sa coprésidence, reconnaissant que le développement durable et la paix et la sécurité

sont interdépendants.

En Afrique, le Kenya est un État de référence et garant de la paix et de la sécurité régionales. Le Kenya a apporté d'immenses contributions au processus qui a mené à la signature de l'Accord de paix global, également connu sous le nom «Naivasha Agreement», en 2005, entre le gouvernement du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan. Il a également joué un rôle clé dans le processus de paix en Somalie et continue d'appuyer le Soudan du Sud et la Somalie dans leurs efforts de paix et d'édification de leurs États respectifs. En outre, le Kenya a participé à des missions de maintien de la paix dans 40 pays et gère l'un des plus grands et des plus anciens centres de formation au maintien de la paix du continent. Le Centre international de formation au soutien de la paix. En outre, le Kenya se distingue comme un excellent exemple de la réalisation progressive de l'égalité entre hommes et femmes dans le maintien de la paix, avec l'un des pourcentages les plus élevés de femmes dans les missions de maintien de la paix.

Le Kenya a l'intention de poursuivre vigoureusement l'agenda de la promotion des femmes et de la paix et la sécurité pendant son mandat de membre non-permanent du CSNU. Au fil des ans, le Kenya, qui était le pays de la défunte Professeure Wangari Maathai, la première femme africaine à avoir obtenu le prix Nobel de la paix, a une longue et fière tradition de conservation et de protection de l'environnement. C'est le premier pays d'Afrique de l'Est à établir un cadre juridique relatif aux changements climatiques avec des lois contre le développement à forte émission de carbone et une interdiction du plastique à usage unique. Le Kenya tirera parti de son expérience

et de sa position en tant que pays hôte du programme des Nations unies pour l'environnement pour donner un nouvel élan et soutenir le programme mondial pour l'environnement. En ce qui concerne l'action humanitaire, le Kenya a démontré son engagement à défendre la paix en accueillant plus de 600.000 réfugiés fuyant le conflit et l'instabilité en Somalie, au Soudan du Sud et dans d'autres régions d'Afrique et au-delà. De même, la Constitution kenyane de 2010 est l'un des documents les plus transformateurs et les plus progressistes du continent africain, en raison de ses garanties en matière de droits de l'Homme fondamentaux et du pouvoir qu'elle donne aux citoyens de déterminer comment ils doivent être dirigés. L'une des menaces les plus importantes pour la sécurité du Kenya a été le terrorisme et l'extrémisme violent. Outre les mesures de lutte contre le terrorisme au niveau national, le Kenya a fait partie intégrante des efforts régionaux et mondiaux, notamment en mettant en place des mesures punitives pour démanteler les réseaux terroristes, où qu'ils soient. Le Kenya poursuivra vigoureusement cet agenda au sein du Conseil en vue de créer un environnement propice à la réalisation d'une paix et d'un développement durables. Avec ces titres de compétence, il est évident que le Kenya possède une vaste expérience qu'il pourrait mettre à profit en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

**Amb. Raychelle Omamo, SC, EGH  
Ambassadeur Raychelle Omamo, (Secrétaire de Cabinet) décorée du Elder of the Golden Heart - EGH, République du Kenya. Nairobi, 6 Juin 2020.**

### Candidat soutenu par l'Union africaine au Conseil de sécurité des Nations unies 2021-2022

Le Kenya a un bilan exemplaire et enviable dans le contexte multilatéral et aussi dans le niveau régional. Il a établi des relations et des partenariats significatifs avec des pays qui participent à de grandes négociations intergouvernementales, y compris le P5 (membres permanents du Conseil de sécurité - Chine, France, Russie, Royaume-Uni et États-Unis), A3 (Membres non-permanents du Conseil de sécurité africain, actuellement Niger, Afrique du Sud et Tunisie), G77 & Chine, le Groupe africain, les États de l'Asie-Pacifique, les États de l'Europe de l'Est, d'Europe occidentale et d'autres États (GEOA), les États d'Amérique latine et des Caraïbes, les pays les moins avancés (PMA), le Pacifique et les petites États insulaires en développement (PEID) et les BRICS - (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Le Kenya aspire à une Organisation des Nations unies (ONU) ancrée au centre d'un système international fondé sur des règles. Une l'ONU où tous les États exercent tous les droits qui leur sont dus de la même façon, comme le prévoit la Charte de l'organisme mondial. Le Kenya travaillera avec l'ensemble des membres des Nations unies pour exécuter le mandat du CSNU de manière inclusive, réactive et consultative, indépendamment de la taille et de la puissance militaire. Depuis son admission à l'ONU, l'engagement du Kenya envers les principes et les idéaux de l'ONU a été résolu et cohérent en particulier sur les questions de paix et de sécurité, de développement durable, et celles liées à l'environnement et au changement climatique. Le Kenya croit fermement que le développement durable, qui est l'aspiration de l'humanité, ne peut être réalisé que lorsque la paix et la sécurité sont assurées pour tous. De même, la paix et la sécurité seront menacées dans toute situation où le développement n'est pas inclusif, équilibré entre les sexes et durable. Situé le long de la côte de l'océan Indien, ce qui en fait la porte d'entrée orientale de l'Afrique, le Kenya entretient des liens étroits avec l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique, la région des Grands Lacs, les régions d'Afrique australe du continent et l'océan Indien et d'autres pays asiatiques. En raison de la fragilité de sa région, le Kenya a été implacable dans la promotion et le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique et dans le monde en général. Notre rôle d'ancrage dans la recherche de la paix, en particulier dans la Corne de l'Afrique, a conduit à une doctrine de rétablissement de la paix forte et évolutive à l'intérieur et au-delà de nos frontières. Le Kenya est un pays démocratique ouvert qui est une expression de l'esprit et de la lettre de la Constitution du Kenya promulguée en 2010. L'économie de libre marché du Kenya continue d'être l'élément fondamentale du développement économique, de la stabilité et de la croissance du pays. La promesse du Kenya est de mettre à la disposition du CSNU sa vaste expérience en matière de prévention, de maintien de la paix, de résolution de conflits et de reconstruction post-conflit. Cette orientation encadre notre campagne pour le siège du CSNU : la Paix et la sécurité pour le développement durable. Le Kenya est le candidat appuyé par l'Union africaine pour le siège non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2021-2022. Nous sollicitons votre vote aux élections qui auront lieu le 17 juin 2020. Soutenez l'Afrique. Votez pour le Kenya.

**L'AGENDA DU KENYA EN DIX POINTS POUR LE MONDE**

Le Kenya est un pays sûr et sera un partenaire indéfectible au Conseil de sécurité. Le Kenya tirera parti de ses nombreuses expériences et travaillera à instaurer la paix pour le développement durable avec tous les États membres des Nations unies. Le Kenya est prêt à servir au Conseil de sécurité des Nations unies et appelle tous les membres des Nations unies à soutenir l'Afrique en votant pour le Kenya au Conseil en juin 2020.

#### CONSTRUIRE DES PONTS

Nous avons continué d'utiliser notre diversité pour construire des ponts dans notre région et à l'échelle mondiale. Nous croyons en l'égalité de tous les États, quelle que soit leur taille, et c'est pourquoi nous avons établi des partenariats avec tous les États membres pour affronter les problèmes mondiaux contemporains.

- Le Kenya constituera un pont et un consensus entre les membres permanents et non-permanents du CSNU, la Commission pour la consolidation de la paix (LP) et l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU).

- Le multilatéralisme est au cœur de la politique étrangère du Kenya. Le Kenya a constamment cherché et trouvé des solutions durables aux défis de la paix et de la sécurité régionales par le biais de consultations inclusives.

#### LA PAIX ET SÉCURITÉ RÉGIONALES

En tant qu'État ancre et un acteur majeur dans les divers processus de paix dans la région Afrique, le Kenya apportera au Conseil de sécurité une riche expérience en matière de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit.

- Le Kenya est membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (COPS de l'UA), pour un deuxième mandat qui prend fin en 2022. Au sein du COPS de l'UA, le Kenya a contribué à des réponses efficaces aux situations de conflit et de crise en Afrique, y compris la pandémie actuelle de Covid-19.

- Le Kenya est reconnu pour le rôle qu'il joue dans l'accueil et la facilitation des négociations de paix entre ses pays voisins.

- Le Kenya est un membre actif de la Commission de consolidation de la paix depuis 2014 et a été en mesure de changer le discours limitatif autour de la consolidation de la paix pour s'assurer qu'elle n'est plus considérée comme une simple activité post-conflit.

#### OPÉRATIONS DE MAINTIEN ET DE SOUTIEN DE LA PAIX

Nous avons fourni plus de 40 000 casques bleus, y compris responsables des missions en Afrique, au Moyen-Orient, dans les Balkans et en Asie. Nous croyons que des consultations triangulaires inclusives entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat des Nations Unies et les pays contributeurs de troupes et de police sont essentielles pour rendre les opérations de paix efficaces.

- Le Kenya a fournis plus de 55.000 soldats et autres membres du personnel pour des opérations de maintien de la paix dans plus de 40 pays.

- Le Kenya est l'hôte du Centre internationale de formation au soutien de la paix, l'un des plus grands et des plus anciens centres de formation au maintien de la paix sur le continent.

- Le Kenya est classé au 13e rang des pays de l'Union africaine qui fournissent des Casques bleus.

#### LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Le Kenya, en tant que membre du Conseil de sécurité, continuera de promouvoir l'assistance technique, le renforcement des capacités et de la coordination pour renforcer les capacités mondiales de lutte contre le terrorisme, notamment par l'intermédiaire de la direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DTC), du Bureau de lutte contre le terrorisme et d'autres entités des Nations unies.

- Le Kenya est engagé dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et a accueilli la toute première Conférence régionale africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent propice au terrorisme.

- Le Centre nationale antiterroriste du Kenya (NCTC) est un instrument multi-agences principalement composé d'agences de sécurité, conçu pour renforcer la coordination de la lutte contre le terrorisme.

#### L'ACTION HUMANITAIRE

Réaffirmant notre engagement envers la protection des réfugiés, en ce qui concerne les futurs mouvements de réfugiés à grande échelle, ainsi qu'aux situations de réfugiés déjà prolongées, y compris la réalisation des droits sociaux et économiques de toutes les personnes concernées.

- Le Kenya a accueilli plus de 600.000 réfugiés d'Afrique orientale et centrale • Le Kenya a accueilli 5 des plus grands camps de réfugiés au monde depuis plus de 20 ans, y compris Camp de réfugiés de Dadaab, Kakuma, Camp de réfugiés de Hagadera, Camp de réfugiés de Dagahaley et Camp de réfugiés d'Ifo. • En 2016, 5 athlètes réfugiés du Kenya ont participé aux championnats du monde d'athlétisme de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)

#### JUSTICE, DROITS DE L'HOMME ET DÉMOCRATIE

Le Kenya croit fermement que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme se renforcent mutuellement et défendront une approche centrée sur les personnes et le développement durable pour assurer la paix. La paix, la sécurité et la stabilité ne peuvent être assurées sans la justice, les droits de l'homme et la démocratie. • Le Kenya a rempli deux mandats au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, où il a grandement contribué à la promotion et à la protection des droits de l'homme dans le monde.

- Le Kenya est membre du Comité des droits des personnes handicapées depuis 2019 et a joué un rôle déterminant dans le suivi de la mise en œuvre de la Convention par les États parties.

#### LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Le Kenya reconnaît le lien crucial entre les femmes, la paix et la sécurité, en particulier en tant qu'agents de changement et catalyseurs essentiels pour la paix. Le Kenya a et continuera de tirer parti des perspectives sexospécifiques pour trouver des solutions durables à la paix et à la sécurité. • Le Kenya se classe au premier rang des déploiements féminins, actuellement avec plus de 19 %.

# société

Poète et paysan dans la tradition

## Deux êtres atypiques qui ont rendu de précieux services à leur société d'appartenance

**Cela s'est passé à l'époque où la vie était compliquée, mais pleine de charme vu qu'il y avait une réelle solidarité entre les concitoyens, ce qui atténuait les difficultés quotidiennes.**

Le poète était supposé être maître de la langue et suffisamment sage pour comprendre la vie, la sienne et celle des autres. Le paysan communément appelé fellah, s'occupait de procurer aux autres de quoi se nourrir. Le poète était perçu comme quelqu'un de cultivé, il se faisait le porte-paroles des masses silencieuses et le défenseur des revendications populaires. Le paysan est depuis les origines un défenseur de la terre nourricière, celle qu'il aime affectueusement, il la connaît comme le fond de ses poches, c'est lui-même qui la défriche, la laboure, la sème avant de récolter le fruit de son travail et chaque année il recommence. Mais d'une année à l'autre, le paysan était plus ou moins satisfait de la récolte dépendant de son travail, des aléas du climat. Le paysan n'était pas seulement un travailleur de la terre, il avait une culture, un parler, des connaissances dans divers domaines. Le poète, quant à lui, avait le don de composer des vers non pas par plaisir, mais parce qu'il en avait envie pour extérioriser, quelquefois dans un langage ésotérique ce qu'il avait sur le cœur et qui était très lourd à porter. Le poète était donc quelqu'un qu'on ne comprenait pas toujours tant il y a un décalage entre la poésie et le parler populaire, il est supposé connaître toutes les affinités de la langue parlée qui est sa langue d'expression. Nous avons dit dès le début que le poète était un être atypique, il se mêlait à la foule tout en restant en retrait, essayant de comprendre les problèmes sociaux, observant minutieusement les comportements pour décrypter toutes sortes de messages comportant des anomalies de toutes sortes, lisant sur chaque visage l'état d'âme de chacun, faisant l'effort de comprendre ce qui motive chacun des mouvements sociaux en essayant de s'expliquer les phénomènes les plus ordinaires et les plus naturels ainsi que les plus rares telle la méchanceté, la jalousie, l'hypocrisie, l'envie, la haine qui peuvent se concrétiser par des actes répréhensibles, en un mot, il fait une psychanalyse de tous les cas pathologiques. Mais la société n'était pas composée que des marginaux, il y avait des gens minoritaires nés pour faire du bien et qui étaient constamment la cible des autres.

### Le poète, maître du verbe et du vers

Il ne s'est jamais autoproclamé comme tel, mais il a été reconnu maître de la langue et de l'expression esthétique, ce qui lui vaut d'être admiré. Nous sommes à une époque où tout se disait oralement, l'écrit était rare et il fallait s'exprimer dans la langue populaire pour avoir la chance d'être compris et apprécié par les masses. Le poète n'est pas toujours quelqu'un qui a fait des études, il est devenu maître du vers par la pratique quotidienne et par le don de bien faire, cela veut dire que n'est pas poète qui veut, il faut être avant tout prédisposé à ce genre d'exercice de précision qui demande beaucoup de qualités : être à l'écoute du monde, avoir les mots exacts et le sens de la mesure, savoir dire



beaucoup en peu de mots et donner une forme poétique à son texte en équilibrant les strophes, les vers de chaque strophe, avoir le sens de la métaphore. On est à une époque où les poèmes étaient admirablement improvisés et adaptés à des situations particulières et le public capable de mémoriser, enregistrer au fil du temps pour transmettre à d'autres et ce, afin que rien ne se perde. Mais malheureusement, beaucoup de noms de ces poètes se sont effacés des mémoires faute de supports écrits. Ceux qui ont été sauvés de l'oubli l'ont été par la chanson, ce fut le cas des compositions poétiques de Mestfa ben Brahim, début du 19<sup>e</sup> siècle qui a lui-même chanté sa poésie, ce qui lui a permis de leur assurer la pérennité jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, ses beaux vers ont été repris par Blaoui El Houari et probablement par d'autres intéressés par sa thématique. C'est là un exemple. Donc à une époque où il n'y avait pas d'écriture ni aucun moyen d'enregistrer les chansons, il y avait la chanson pour sauver de l'oubli des textes composés oralement. Il y avait au 19<sup>e</sup> siècle d'autres grands poètes qui composaient oralement et qui n'écrivaient jamais leurs poèmes, alors qu'ils étaient lettrés en arabe. Ils ont composé des centaines de poèmes qui ont été sauvés de l'oubli pour leur beauté grâce à la mémoire populaires, mais il y en a eu beaucoup de perdus. La poésie est quelque chose de sacré pour les grands poètes renommés qui ont un genre personnalisé, c'est le cas de Si Mohand qui a traité toute l'actualité vécue intensément par lui-même qui a vu sa famille disparaître sous la menace de l'occupant étranger qui a procédé à un nettoyage systématique. Ayant perdu tous les siens, il a vécu toute sa vie en errant, et il était devenu poète de grande envergure, vu la qualité de ses vers. Il mérite pleinement l'appellation de poète atypique, lui, qui a traité toute l'actualité par la poésie. Un autre cas de poète hors du commun fut Cheikh Mohand qui improvisait de très beaux vers de circonstance pour parler à ses visiteurs venant chez lui

pour lui faire part de ce dont ils souffrent et à qui il donne des solutions dignes des grands sages en leur répondant par des paroles versifiées et réconfortantes. Quelquefois quand il s'agit d'un malheureux, il lui glissait une somme, de quoi le sortir d'embarras pour un temps.

### Le paysan, gardien de la terre nourricière

Le maître de la terre c'est Dieu, Tout-Puissant, c'est lui qui l'a créée, qui la revivifie lorsqu'elle commence à dépérir, il lui apporte le nécessaire pour la faire fructifier au profit des gens. Et, nous, c'est par la terre que nous vivons, grâce au travail du paysan, nous obtenons tout d'elle : céréales et fruits indispensables à notre existence. Dans l'ancien temps, le paysan avait appris, par transmission, très tôt à pratiquer l'ensemble des travaux agricoles, y compris moulinier le blé ou l'orge pour en faire de la semoule nécessaire pour la préparation de la galette et de tous les plats qu'on savait cuisiner. Nos anciens paysans avaient toutes sortes de moulins : à bras, à eau, à vent et ne croyez pas que c'était le désert, partout on savait créer la vie. Les produits agricoles étaient de meilleure qualité. Ils s'intéressaient aussi à l'arboriculture fruitière ainsi qu'aux cultures maraîchères et à l'apiculture. Sur le plan de l'élevage des abeilles, ils étaient extrêmement bien informés, sans être passés par les grandes écoles, ils apprenaient de bouche à oreilles, l'ensemble des connaissances concernant l'élevage des abeilles. Les ruches étaient des plus rudimentaires mais sûres, elles étaient en liège, de longueur raisonnables, le liège est un produit naturel de chez nous, il suffisait de savoir les tailler aux dimensions d'une ruche. En liège local et de forme circulaire, elles étaient surélevées et bien calées. On les plaçait à des endroits précis et on préparait les vides en prévision de la naissance des nouveaux essaims. La récolte du miel se faisait dans la joie et la bonne humeur. Le paysan avait une culture traditionnelle, celle qui s'acquerrait par la

pratique et par le contact permanent avec les autres. Dans une réunion de paysans la discussion avait lieu dans le respect mutuel. On se disait beaucoup de légendes à valeur d'actualité et pour servir à convaincre ses partenaires. Les réunions sur les places publiques étaient des occasions d'échange des expériences. Tout ceci pour dire qu'un paysan ne travaillait pas dans l'isolement total. Le contact permanent est facteur d'évolution de chacun. C'est dans cette ambiance qu'il baignait toute leur vie et qui leur donnait des raisons d'espérer.

### Y a-t-il un intérêt particulier à parler de ces poètes et paysans d'expression orale ?

Dans tous les pays avancés, on considère que l'œuvre des anciens a une importance particulière. De nos jours, à l'heure où on parle de l'intelligence artificielle, on inscrit au programme d'histoire des plus jeunes des collèges et lycées, les civilisations antiques et la mythologie. Alors, pourquoi ne doit-on pas parler des anciens de chez nous aux jeunes générations qui doivent savoir au moins que dans l'ancien temps, il y avait une forme de vie traditionnelle, une littérature essentiellement orale, faite de légendes, de contes, de poèmes très instructifs et dont la plupart sont liés à l'histoire. Même démunis de tout système d'écriture, nos anciens arrivaient à s'en sortir. Dans les pays de vieille civilisation, il y avait des auteurs de grande valeur, fabulistes et philosophes qui ne savaient écrire. Socrate grand philosophe à valeur de référence, même de nos jours, n'écrivait pas ses œuvres, mais de tout ce qu'il a pensé et dit, rien ne s'est perdu grâce aux hommes de plume des générations qui ont suivi comme son élève Platon. Homère, auteur de l'Iliade et de l'Odyssée d'Ulysse, ne savait pas écrire. A l'île de Crète dont il était originaire, il allait de village en village raconter ses fables reconnues comme de grande valeur.

Boumediene Abed

**INFO EXPRESS**

Sidi Bel-Abbès

**CNAS : Des mesures pour aider les employeurs économiques touchés par le Covid-19**

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) vient de mettre en ligne via son site électronique «télédéclaration www.cnas.dz» un formulaire spécial, dont les employeurs du secteur économique devront se servir à l'effet d'une étude d'une aide adéquate, répondant aux dommages causés par le confinement exigé par le Covid-19. Le questionnaire est divisé en quatre parties, jointes à un guide d'utilisation, mettant en lumière la situation vécue par l'entreprise et ses employés salariés depuis le mois de mars 2020. Cette mesure permettra à la Caisse de trouver le meilleur moyen d'aider et d'accompagner les employeurs des entreprises économiques touchées par la période de la crise sanitaire qui a obligé beaucoup d'entre elles à répondre au confinement sanitaire et suspendre toutes ou certaines de leurs activités. L'élan est aussi de développer la relation de proximité CNAS/employeurs économiques, et ce en dehors du cadre habituel qui se limitait uniquement au recouvrement des cotisations. Le but est de récolter toutes les informations sur la situation économique de l'employeur et ses salariés afin de pouvoir mesurer les conséquences causées par le Coronavirus sur les activités économiques, à l'effet de prendre les mesures qui s'imposent pour apporter un allègement financier et économique. L'employeur devrait communiquer le nombre exact de ses employés qui furent obligés de répondre aux précautions sanitaires pour divers raisons : femmes enceintes, défaut de transport, ainsi que l'obligation de l'éloignement sanitaire qui ont contraint de suspendre leurs activités d'une façon provisoire ou permanente, aussi connaître le nombre des salariés qui ont été mis en congé exceptionnel, conformément au décret exécutif 69-20 et 70-20 relatif aux mesures de précaution contre le Covid-19.

**Djillali Toumi**

**Aïn Témouchent : campagne moisson-battage**

## Prévision de récolte de plus d'un million de quintaux

**Compte tenu des conditions exceptionnelles imposées par les mesures de confinement sanitaire, la campagne de moisson-battages de la saison 2019/2020 a bel et bien commencé dans la wilaya de Aïn Témouchent.**

Le coup d'envoi officiel a été donné par Mme le wali Ouinez Lebiba à partir d'une exploitations agricole au niveau de la commune de Sidi Ben Adda, en présence du chef de la daïra, du directeur des services agricoles (DSA), M. Ghali Bouleouar, des représentants de la Chambre de l'agriculture, la Protection civile, la Conservation des forêts, des CCLS de Aïn Témouchent et Hammam Bouhadjar. Selon le DSA, il est prévu une récolte de 1.080.000 quintaux toutes variétés de céréales confondues sur une superficie totale à moissonner estimée à 97.250 hectares, tandis que la superficie emblavée a été évaluée 116.700 hectares. Un arsenal de 632 moissonneuses-batteuses, 120 camions, 800 tracteurs avec remorques est mobilisé pour réussir cette campagne. Toutes les mesures sécuritaires sont prises. En outre, les chauffeurs des moissonneuses ont été instruits par les agents de la Protection civile sur les mesures préventives à prendre. Ainsi, toutes les moissonneuses sont accompagnées de camions citernes et extincteurs. Notre source a indiqué



que la céréaliculture dans cette wilaya est répartie sur trois zones : le littoral, les plaines (précoce) et l'intérieur. L'opération de moissonnage a débuté la 2e semaine de mai dans la zone précoce très connue par les plaines de Mleta. Le taux d'avancement de la campagne est de l'ordre de 38%, soit une récolte de 402.300 quintaux pour une superficie moissonnée de 36.800 hectares. Au sujet des conditions de stockage, les deux coopératives de céréales (CCLS) disposent de silos d'une capacité totale de 820.000 quintaux et n'ont réceptionné à ce jour

(07/06/2020) que 182.800 quintaux. Le directeur de l'Agriculture a indiqué que la céréaliculture a souffert durant la période de maturité végétale du manque de pluie puisque la pluviométrie a varié entre 0 mm en février et 10 mm en mars. Fort heureusement, les dernières pluies d'avril (121mm) ont ramené la clémence à cette végétation. Com-

parativement à la précédente saison, il a été récolté un million de quintaux. Eu égard à la vocation agricole de la wilaya, la campagne de moissons constitue un évènement économique et social pour toute la population. A cette finalité, Mme le wali a présidé le comité de préparation et de suivi pour sa réussite.

**Sabraoui Djelloul**

**En perspective de la saison estivale à Mostaganem**

### Des chefs de centres de plage et leurs assistants en formation

«L'objectif étant d'assurer la sécurité des estivants à travers un redéploiement des équipes dans les différentes postes de surveillance et de secours répartis sur les communes côtières de la wilaya ». Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national par la direction générale de la Protection civile en vue de préparer la saison estivale 2020, la Protection civile de la wilaya de Mostaganem vient de lancer une formation pour les maîtres-nageurs saisonniers à l'unité maritime de la Protection civile pour cette saison estivale qui débutera prochainement en attendant l'ouverture officielles par les hautes instances du pays, vu la crise sanitaire et prendra fin en septembre. Les futurs maîtres-nageurs ont été retenus lors du dernier concours passé à Mostaganem. L'organisation de cours de formation pour les chefs de centres de plage et leurs assistants concernant six (06) unités côtières de l'Est et de l'Ouest de la côte maritime. Ces centres de surveillance sont : l'unité de Sidi Lakhdar, Achâacha, Bahara, Port, la Mactaâ et Hassi Mamèche. A noter que cette importante session de formation se déroule sous la supervision d'un médecin éminent et d'une femme capitaine, du chef du bureau de formation, le chef de l'unité maritime et d'un

officier plongeur de la Protection civile. Durant une semaine, ils suivront une formation de secourisme. Après cette formation, les surveillants de baignade seront affectés aux différentes plages autorisées à la baignade afin d'assurer la sécurité des baigneurs. A noté que la saison estivale dans la wilaya de Mostaganem va connaître sa vitesse de croisière avec la mise en branle des derniers préparatifs dans les communes côtières. Elles s'apprêtent à faire face au rush et tenter de recevoir dans de bonnes conditions les estivants, même si les pronostics pour le secteur du tourisme ne semblent pas très réjouissants, vu la crise sanitaire qui frappe le pays de cette nouvelle épidémie du Coronavirus (Covid-19). L'an dernier, la wilaya de Mostaganem a reçu plus de 6 millions de visiteurs durant les deux mois de la saison estivale. Cette année, la direction de wilaya de la Protection civile a prévu la mobilisation d'une centaine d'agents professionnels sans compter les saisonniers. Le dispositif opérationnel a été pourvu en moyens matériels supplémentaires, particulièrement en ce qui concerne les embarcations pneumatiques, ainsi que les matériels collectifs et individuels d'intervention.

**N.Malik**

**Constantine/Covid-19**

## Entre sacrifice des uns et déni des autres

Exponentielle au début, la courbe de contamination au Covid-19 à Constantine a viré à un état sinusoïdal pour enfin s'aplatir en amorçant une tendance baissière grâce à l'engagement de l'Etat et au sacrifice du personnel soignant, mais néanmoins certains Constantinois réfractaires par leur indiscipline, voire leur déni de la maladie, risquent de catalyser la longévité de la pandémie. Figurant dans le top cinq des wilayas les plus touchées avec près de 500 cas et 23 décès, Constantine se «stabilise» depuis quelques jours, et ce à la faveur de mesures coercitives et préventives, notamment le port obligatoire de la bavette, initié le 7 mai dernier, ou encore l'interdiction temporaire des ballades dans les forêts récréatives de la ville. Toute cette batterie de mesures a participé à stabiliser la situation, qui «connait même une diminution du nombre de contamination constatée depuis le

deuxième jour de l'Aïd El Fitr», a affirmé le directeur de la Santé de Constantine, Adil Daâs, réitérant «la nécessité de rester vigilant afin que la courbe des cas de Covid-19 ne reparte pas à la hausse avec l'amorce du déconfinement». Imputant le recul des nouveaux cas de Covid-19 dans la wilaya aux «mesures engagées par les autorités compétentes, le travail de proximité et de traçabilité des malades et des sujets contact, mais aussi à une certaine prise de conscience des citoyens», M. Daâs a relevé également le «sacrifice consenti par le personnel soignant», en première ligne dans la lutte contre le Covid-19 depuis l'apparition du premier cas à Constantine le 22 mars dernier. «Environ 300 personnes, entre médecins, paramédicaux, aides-soignants, agents d'entretien et de sécurité sont mobilisés depuis plus de deux mois dans les unités Covid des trois (3) hôpitaux réf-

erents désignés à Constantine pour prendre en charge les patients contaminés par le nouveau coronavirus», a indiqué le responsable. Et d'ajouter : «Certains soignants ne sont pas rentrés chez eux et n'ont pas vu leur enfants et leur famille depuis plusieurs semaines de peur de les contaminer», d'où l'importance du «maintien des mesures barrières après le déconfinement et la reprise normale des activités commerciale et économique, d'autant que s'il y a une prise de conscience au sein de la population, certains citoyens ne croient toujours pas à l'existence du coronavirus». En dépit des difficultés, 257 malades sont guéris du Covid-19 à Constantine depuis le début de l'épidémie à ce jour, redonnant «une lueur d'espoir» et du baume au cœur du personnel soignant qui mène un combat continu contre le SARS-CoV-2, s'est-t-il félicité.

**R.R**



## L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

**Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !**

L'auteur

**V**ois-tu, mon ami, je te raconte cette première histoire parce que je suis séduite par les résultats enregistrés par le cheval et leurs répercussions sur l'économie de la jungle. J'ai assisté à leur proclamation pendant que j'étais avec lui. Des résultats à plusieurs dimensions, au moins trois. La première est la promotion du cheval au sein de son usine. Il est nommé au titre d'ingénieur en chef de par le diplôme qu'il a acquis à l'université. La deuxième se situe dans les transformations qu'il a introduites au niveau de la machine pour que celle-ci soit plus performante et donne plus de résultats. La troisième – et c'est la résultante des deux premières dimensions – se caractérise par une bonne production qui se répercute au niveau de l'économie toute entière. Ah, quelle belle jungle avec des animaux dans cette bonne disposition et qui pensent à tout ! En méditant sérieusement sur ce que je viens de te raconter, ne penses-tu pas qu'il faille inculquer ces mêmes orientations et ces mêmes usages de travail et de rendement chez nous, où le désintéressement élit domicile et jure ne plus nous quitter ? Ne penses-tu pas qu'il est temps de prendre le taureau par les cornes et revenir à de meilleurs sentiments, ceux qui nous animaient, il y a de cela quelques années, lorsque le roi de la jungle savait commander et ceux qui l'entouraient étaient plus courageux et plus dignes que ceux d'aujourd'hui qui font dans la servilité et la bassesse ? Là est la vérité, toute la vérité cruelle, et non pas celle des apprentis sorciers qui, de par leur jeu machiavélique, ont démis la société de ses fonctions de première centrale productrice pour enfin la soumettre à l'impératif de la stérilité, la réduisant au rôle tellement parasitaire, celui de consommatrice sans goût et... sans âme.

- Oui, approuvais-je... ta vérité et ta conviction sont les miennes... Je suis édifié par cette autre histoire. Je ne doute pas qu'elle t'ait marquée. Et comment n'aurait-elle pas son effet sur une petite bestiole sensible, comme toi, et sur nous tous d'ailleurs, lorsqu'elle dégage les parfums du succès qui traduisent inévitablement toute la rigueur, la force, la mobilisation intense, la captation

**«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité».**

William Marx

des désirs individuels réinvestis dans la réussite au quotidien ?

J'ai songé que des exemples de ce genre, ne peuvent qu'affermir notre soutien à toute forme de course vers le progrès et susciter notre adhésion totale à tous les changements qui peuvent intervenir dans le cadre du développement durable. Malheureusement, nous avons décrit ce genre d'évolution, nous les êtres humains quand, quelque part dans notre monde qui vivait la confrontation des deux blocs avec une hypocrisie latente, nous avons critiqué les efforts colossaux – jugés à tort exagérés au dépens d'autres secteurs – de certains pays dans la mise en œuvre d'importants programmes de formation de leurs cadres, de l'amélioration de leur niveau et de leur situation dans tous les domaines. Nous passions pour des exaltés, voire des «fanatiques» d'une politique au rabais, une politique sociale, une politique d'assistanat pour être plus clair, qui ne pouvait donner de meilleurs résultats, comme celle qui se pratiquait ailleurs, dans l'autre rive du monde, chez les gens plus entreprenants et, bien sûr, plus mesurés dans toutes leurs approches. Je suis d'accord avec toi, ma petite mouche. Tu as raison d'être fascinée par cette forme de métamorphose, c'est-à-dire par cette méthode de développement dans le bon sens. C'est vrai que tu es fort étonnée, toi qui n'as connu dans ta jungle que la relégation, les déperditions, le mal et un cortège d'autres misères qui ne peuvent qu'atténuer ton engouement et ton enthousiasme. En tout cas, c'est bien d'être sensible à cette forme d'évolution plutôt qu'à des pratiques répugnantes et désagréables vues par ailleurs. Vas-y, astu encore d'autres raisons qui font que tu veuilles absolument rentrer chez toi ?

- Oui, j'ai encore à te raconter de belles choses que j'ai vécues pendant que je traversais cette heureuse et profitable épreuve. Les unes et les autres sont aussi intéressantes que séduisantes. Elles relèvent d'une éducation que s'impose la jungle qui m'avait accueillie, une éducation dans toute ses dimensions, et qui se perpétue comme une tradition créatrice de bonnes conjonctures.

### Le travail, source de réussite

Après la réussite et la promotion du cheval, j'ai préféré le quitter pour aller vivre une autre expérience ailleurs. J'ai cherché un refuge. J'ai cherché un autre animal sympathique, comme celui que je venais de quitter, pour m'installer avec lui afin d'apprendre encore et encore les bonnes manières qui ont cours dans cette jungle. J'ai fini par trouver enfin un bon compagnon. C'est un paon, un beau paon qui se pavanait dans une belle clairière verdoyante. C'était un jour de repos. Il faisait la roue, tout fier et heureux de profiter d'une éclaircie dans cette saison hivernale, pour montrer sa gaieté et son exubérance.

Je m'approche de lui. Je le salue. Nous faisons connaissance rapidement. Sans artifice ni manière, il me demande :

- D'où viens-tu petite mouche ? Tu sembles désorientée, en tout cas bien embarrassée, si je m'en tiens à tes mouvements indécis...

- Je viens de très loin. Je suis là depuis peu de temps, et j'ai beaucoup appris dans votre jungle qui me paraît plus accueillante et

plus calme que celle d'où je viens. Je tiens à rester encore, le temps qu'il faut, pour en connaître davantage et peut-être me fixer définitivement si je pourrais avoir de l'aide et un travail qui me conviendrait. Tu vois, je ne veux plus vivre en parasite, constamment collée à un animal, comme si je ne pouvais me prendre en charge toute seule.

- Moi je t'offre l'hospitalité. Je ne te demande rien pour l'instant, mais j'insiste pour que tu apprennes beaucoup et retiennes les meilleures choses. Tu feras abstraction des moins bonnes, elles ne te serviront à rien. Cependant, tu dois souffrir un peu avec moi, car mon travail n'est pas une sinécure. De toute façon, tu verras de tes propres yeux et tu constateras à la longue que mes charges sont autant difficiles que celles d'un grand responsable. Je ne t'en dirai pas plus...

Le lendemain, le paon me réveille très tôt. Il fait encore noir et le jour ne s'est pas levé complètement. Le matin se confond avec la nuit et ajoute une touche humide de rosée à un temps frisquet qui marque ces journées de fin d'hiver. Sans rien me dire, il prend quelques bouchées d'un repas frugal, fait de vers et de graines entreposés dans son nid et, d'un geste auguste et détendu, pareil à ceux habitués à donner des ordres, il m'enjoint de prendre place sur sa crête. Un endroit idéal qui me permettra de connaître, pendant mon agréable séjour avec lui, toute la fierté de cet animal au plumage multicolore, merveilleux.

Ma première entreprise commence de bonne heure. Je ne m'attends vraiment pas à cette expédition qui se répète le lendemain, et le surlendemain, et des jours après, et devient pour moi un rituel dans cette jungle qui n'admet pas la paresse et l'oisiveté. En effet, elle commence de très bonne heure, puisque le paon doit faire une longue distance pour arriver à son lieu de travail. Des dizaines de kilomètres, selon les distances de votre monde, pour rejoindre l'usine où il est employé depuis quelques années. Ce n'est plus une balade, comme c'est le cas chez nous où certains de nos travailleurs rejoignent leur poste pour marquer une présence de quelques instants – pour justifier leur salaire, seulement – et ensuite se retirer pour vaquer à d'autres occupations personnelles ou carrément pour flâner sans aucun but évident, dans l'impunité. D'ailleurs, n'entendons-nous pas dire : «Je vais au travail», et le «travail» ici, définit le lieu et non pas l'action en elle-même. Ce qui est diamétralement opposé à : «Je vais travailler» qui veut dire, en termes clairs, je vais là où je dois fournir des efforts et produire des résultats. Cette dernière conception s'applique aux animaux que je viens de quitter. Ceux-là n'espèrent jamais vivre aisément s'ils ne fournissent pas l'équivalent de leur salaire en volonté et en sacrifice. Pour eux, chaque jour que Dieu fait est une prestation concrète pour la faune vivant dans leur jungle et qui attend beaucoup de ses animaux pour relever son niveau social.

Ainsi donc, chaque matin, alors qu'il fait encore nuit en ces journées qui précèdent le printemps, le paon se dirige à un endroit ressemblant à une gare dans votre monde où un genre de train de campagne

passé tous les jours à six heures précises. Il prend ce moyen de locomotion, en se blottissant dans le dernier compartiment. Il tient compagnie aux autres travailleurs des mines de charbon qui sont toujours là au rendez-vous. Il fait une bonne distance avant d'arriver à un lieu-dit où la vie est toute simple avec ces quelques ruminants qui ont élu domicile sur un pré où pousse la meilleure herbe d'une région traversée par un affluent qui longe une bonne partie de la forêt qui juxtapose ce petit coin de paradis. Ces beaux paysages, je les ai vus, par temps clair, en revenant un après-midi avec le paon. Dans cet important cours d'eau, je disais, où l'onde est toujours calme et limpide, on peut même voir des petits brochets faire mille tours pour se regrouper enfin dans un coin, et repartir ensuite, en une autre course furibonde pour chasser ce que la nature leur offre pour leur subsistance. Là aussi, le paon reprend un autre moyen de locomotion, une embarcation solide et sûre, qui le mène jusqu'à une destination proche de son lieu de travail.

Néanmoins, le trajet n'est pas encore terminé, il faut arpenter d'autres kilomètres pour voir enfin se pointer cette usine où il travaille tous les jours. Il y prodigue une grande part de sa volonté en cultivant les espoirs pour vivre des jours heureux. Il faut encore attendre la diligence pour terminer le trajet. Elle passe dans le coin et ramasse tous ceux qui comme le paon s'attachent à leur travail avec une telle constance qu'ils se retrouvent tous les jours à la station, à la même heure, fidèles au rendez-vous avec le temps. Têtes baissées ou têtes hautes, selon les humeurs que leur impose le climat, ils prennent place dans cette caisse qui les dépose au village où se dresse le haut fourneau qui les fait transpirer abondamment et leur dérobe, chaque jour, une partie de leur vie.

Un trajet régulier, synchronisé dans une jungle qui a dépassé l'anachronisme pour vivre au rythme de la modernité et du développement. Tous les jours, le paon est soumis à cette épreuve contraignante du déplacement pour se pointer à l'heure devant sa machine. Alors, toujours drapé de sa majestueuse robe, lorsque quelques matins il ressent la fatigue de ce trajet éreintant, il se dit avec philosophie que toutes les recettes sont bonnes pour gagner son pain quotidien !

N'est-ce pas une discipline rigoureuse que s'impose cet animal, dans une jungle qui ne finissait pas de m'étonner durant mon court et fécond exil ? N'est-ce pas une grande leçon d'humilité et de dévouement au service de la production, source de réussite dans un monde qui évolue sans cesse et qui ne se préoccupe plus des atterrissements de ceux qui, dans leurs jeux inexplicables et mystérieux, faussent l'équilibre du réel et permettent aux véreux improductifs et aux avides flatteurs de se hisser à des niveaux dont la nature ne peut concevoir ni le genre, ni la manière de leur évolution ?

Dans notre jungle, à nous, des clichés de ce genre font légion. Je veux parler de ces derniers, de ces tricheurs qui, en un temps record, se sont fait des fortunes incroyables. Sur le dos de qui, me demanderas-tu ? Eh bien, sur le dos de tous ces animaux sincères et honnêtes qui croient en la probité du système et en la justice du pouvoir qui gouverne la jungle. Ils s'enrichissent sur le dos de ces pères de famille qui, jusqu'au jour d'aujourd'hui, s'accrochent à la vie pour voir peut-être demain poindre à l'horizon une lueur d'espoir qui viendra sauver cette jungle.

(suite en page 13)

●●●

Cette dernière vit, malheureusement, un état de décomposition avancé, malgré les déclarations dithyrambiques de ses chefs, de ses sous-chefs et de leurs sbires.

Dans notre jungle, le travail n'est pas un culte, il n'est pas une communion, et encore moins un devoir. Il est, pour nous, une action facultative quand ce n'est pas une denrée insignifiante. Nous ne lui accordons aucune importance. Oui, c'est une denrée sans valeur et, malgré cela, nous mangeons tous, certains à satiété, sans effort et surtout sans remords. C'est alors que lorsqu'on fait des comparaisons, nous sommes obligés de nous poser d'autres questions du genre : où nous situons-nous par rapport à ce paon qui exécute son opération d'aller-retour, dans un trajet épuisant en plus de sa dure journée de travail, six fois par semaine, pour ramener de quoi faire vivre et grandir ses petits ? Nos animaux sont-ils mieux faits et mieux nantis que leurs pareils, dans les autres jungles ou viennent-ils d'une autre planète pour se confiner dans une arrogance de grands dédaigneux, méprisant la base de vie qui est le labeur ?

Et avec tout cela, que se passe-t-il en «haut», au sommet de la pyramide, c'est-à-dire chez le lion, le roi de la jungle, le nôtre, souverain grandiloquent et pompeux à l'image du «Roi-Soleil» ? En d'autres termes, qui pourra encore voir des raisons à cette conjoncture difficile lorsque toutes les cornes annoncent les dangers et que l'irréparable frappe aux portes de la jungle ? Comme le signale un des vôtres, un journaliste pertinent – vois-tu il nous arrive, nous les autres vivants de la planète, de suivre votre actualité –, «à quel moment l'irresponsabilité au sommet de l'Etat interpelle-t-elle enfin les consciences de ceux qui pèsent, soit par leur compétence soit par leur rayonnement politique ? Combien d'épreuves et de preuves leur faut-il encore pour vaincre leurs hésitations et les convaincre de la nécessité de mettre un holà à l'ingouvernabilité chronique de ce pays ?»

Pour l'instant, «Dar Loqmane est dans le même état», comme dit votre proverbe, dans votre langue d'origine. Rien n'a changé dans cette hypothèque ruineuse sur le destin collectif des animaux. C'est là, la réalité justifiant leur position de n'avoir aucune confiance dans les promesses des pontes de la jungle qui essayent de leur faire miroiter des changements à la mesure de leurs attentes... Car, en plus de leur indifférence et de leur insensibilité, ils sont fatigués d'entendre les serments d'un pouvoir en deçà de leurs aspirations. Leur répugnance et leur exaspération provoquées par les désordres en matière de gouvernance de la jungle d'une part, l'impression que celle-ci est soumise à une destruction généralisée d'autre part incitent encore moins aujourd'hui les animaux à accomplir leur devoir citoyen, pardon animal, pour un changement qui, à leurs yeux, ne se produira jamais avec cette cour. Ils ont perdu espoir en une amélioration susceptible d'amender le mode de gestion en place. Mais bon sang, il doit y avoir des solutions ! Il y a, à la limite, ce devoir moral de se dresser contre l'absolutisme qui s'est installé au sommet de la pyramide, envers et contre tous ! Aujourd'hui plus qu'hier, il est indispensable que ce rejet soit exprimé sous sa forme impériale car il faut contenir cette effroyable descente aux enfers qui ne manquera pas «d'anticiper sur les effondrements qui menacent l'architecture du régime». Enfin, en attendant qu'arrive cette résurrection pour mettre en exergue toutes nos potentialités et notre honnêteté, faisons en sorte que l'espoir qui nous pousse vers la réconciliation avec nous-mêmes d'abord, et les meilleures formes de progrès ensuite, nous permette de redé-

couvrir les moyens les plus efficaces et les plus intelligents pour régler nos difficultés dans le calme, la sérénité et surtout avec respect et sagesse.

En effet, il faut que nos efforts tendent vers la réconciliation, la vraie, non pas celle qui est prônée dans notre milieu pour ramener uniquement les prédateurs à la raison en pardonnant leurs outrances. La réconciliation, que nous avons plébiscitée - du moins les plus conscients parmi nous - est celle qui, en plus de ce que nous promettons aux «égérés» – et ce n'est qu'un sentiment de magnanimité de notre part –, nous déplace dans le siècle de la modernité, de l'élévation, du développement durable, bref de cette réconciliation avec nos valeurs ancestrales, dans une jungle qui a quand même souffert mais qui doit se refaire une santé pour être au diapason avec ses lois et ses traditions. C'est cela la réconciliation que comprennent ceux qui sont imprégnés de vertus. Pour eux, elle est synonyme de développement, de liberté, de justice, d'équité et de marche inexorable vers le progrès.

### L'exil fécond

Là, j'interviens sans m'en rendre compte. Je suis obligé d'arrêter la mouche dans sa plaidoirie, j'allais dire presque insolente contre ses pairs, à cause de son style très caustique et on ne peut plus amer.

- Tu n'y vas pas de main molle, ma petite mouche ! Est-ce vrai tout ce que tu reproches aux responsables de ta jungle ? C'est vrai qu'il y a de la déliquescence partout, mais est-ce possible que tu ne penses vraiment pas à une sérieuse rémission ou, à tout le moins, à une amélioration de la situation d'ici peu ?

Elle me répond avec une assurance telle que je n'ai pu la persuader qu'elle y allait très fort dans la critique et qu'elle devrait atténuer un peu ses propos.

- Je ne dis pas cela parce que j'ai un contentieux avec les responsables de ma jungle. Loin s'en faut. Je n'ai ni problème, ni rancœur à leur égard. De même que je n'attends rien d'eux du fait que je n'ai pas d'ambition démesurée. Mais la franchise ne me permet pas de m'exprimer autrement, dans le style des flatteurs incurables. Pour cela, j'ai le droit de dire que la situation est difficile dans ma jungle, et elle se perpétue... malheureusement ! Il n'y a pas de signaux qui indiquent que nous sommes en train d'aller dans le bon sens. Tout est en l'état et, même les plus «constructifs» parmi nous, les plus conciliants, pensent que les choses se compliquent davantage. Comment veux-tu, en fait, me convaincre du contraire, lorsque je me compare aux autres ? Que cela te plaise ou non, les autres sont plus sérieux, et tu le sais parfaitement, quand tu les mesures à ton monde dans son comportement de tous les jours. Tu les rencontres souvent et tu t'aperçois que rien ne nous lie à ces animaux qui savent se faire respecter, qui se donnent le temps d'évoluer et, enfin, qui réussissent à se placer avantageusement dans des conditions plus prospères et florissantes. En effet, ils sont plus sérieux, parce qu'ils récusent des conduites impudentes que nous n'avons pas su repousser lorsqu'il le fallait en nous montrant dignes et justes avec nous-mêmes. Ce n'est pas chez eux, dans leurs jungles, que l'on peut raconter des histoires fantasmagoriques comme elles nous sont servies chez nous... ces histoires qui défient l'entendement et qui montrent, si besoin est, que l'on vit encore à l'âge de la pierre taillée.

Peuvent-ils imaginer, ne serait-ce que sur le plan de la fiction, qu'un grand responsable de la jungle puisse accepter d'unir sa fille à un «animal» quelconque, pour des raisons que la raison m'admettrait jamais ? Je donne l'exemple d'une «affaire» – il faut l'appeler ainsi – qui s'est effectivement produite, chez nous, dans notre jungle.

Nous saurons par la suite qu'il s'agit d'un mariage contre-nature, car la femelle d'une famille de félidés, appelons-là une panthère, et pour des raisons qui lui sont personnelles, a été obligée d'accepter de s'unir à ce léopard, d'une condition précaire. Le père, de son côté, a été forcé de suivre sa fille, non sans dérouler le tapis à son nouveau gendre. Il l'a déroulé, en réalité, pour l'avenir de sa progéniture. Il le fait, évidemment, tout en sachant son gendre sans formation, sans qualification, sans intelligence et sans grâce, malgré les bonnes potentialités que recèlent ceux de sa race. Ainsi, pour l'intérêt de sa fille, il le nomme patron d'une grande entreprise. Un genre de Président Directeur Général, un P-DG, comme vous les appelez dans votre idiome. Tout le monde l'envie et d'aucuns disent : «Heureux qui comme ce léopard, a fait un beau mariage !»

Cependant, et comme tous les couples, aussi bien chez les animaux que chez les êtres humains, il y a des désaccords qui se terminent, malheureusement, par des séparations douloureuses. Des cassures, en quelque sorte, qui laissent de grandes déchirures !

L'ex-conjoint est sommé de rejoindre la réserve, par l'ex-beau-père, pour accomplir des corvées obligatoires, dont il a été dispensé et pour cause, ou de rejoindre, en cas de refus, les sombres et humides cachots d'une prison rébarbative. Une fois les corvées accomplies, l'ex ne trouve plus de travail... il doit subir le destin de ces nombreux refoulés dans une ambiance difficile. Il cherche partout. Il use son ardeur et sa patience. Rien de rien ! C'est alors qu'un jour, il se pointe chez son ex-beau-père dans l'espoir de l'amadouer et enfin, trouver chez lui un peu de compréhension. Sa démarche est «couronnée» de succès. Et quel succès ! La réponse du beau-père est une réaction cinglante :

- Tu iras travailler là où tu pourras remplir une case... selon ton niveau, pas plus ! Je te nomme «gardien», dans la même entreprise que tu dirigeais quand tu étais mon gendre. Aujourd'hui, tu n'as plus mes faveurs et tu n'es pas membre de notre famille.

Sans commentaire !

- Oui mais avec tout ce que tu me dis, pourquoi veux-tu revenir dans ta jungle ? Pour souffrir davantage, si je m'en tiens à tes propos ? Es-tu une maso ? Une bestiole qui veut se faire encore mal ?

- Non, rien de cela ! Je veux revenir parce que j'ai mes raisons. Je te l'ai dit, il y a quelques instants. Je te le confirmerai avec plus de certitude à la fin de cette histoire. Ainsi, tu sauras que j'ai beaucoup réfléchi et que mon retour est indispensable. Il l'est pour moi et pour ma jungle, du moins je le pense. Ensuite, le langage de la mouche se relève, se pimente. Elle veut me persuader par tous les moyens que je me trompe de direction en essayant de l'amadouer ou peut-être lui faire avaler des couleuvres avec mon verbe conciliateur. Elle s'accroche à sa vérité et me talonne avec des preuves accablantes, démontrant le bien-fondé de ses convictions. Elle me raconte encore ses découvertes au cours de son exil dans cette jungle lointaine. Elle me parle essentiellement de liberté d'expression – son dada depuis que je l'ai connue –, mais surtout de pouvoir de décision des responsables qui ne se font pas prier pour jouer pleinement leur rôle de «Chef» dans la vie de tous les jours. Elle est en verve, au début de ce trajet du retour. Elle ne s'arrête pratiquement pas de vouloir me conduire sur une piste, qui est la sienne, avec moult révélations. A un certain moment, en la voyant par trop insistante sur quelques sujets brûlants, je croyais qu'elle pensait, dur comme fer, que je n'étais pas prédisposé à la suivre dans sa dialectique concernant le bon sens et la vérité. Oh, que non, mes positions sont iden-

tiques aux siennes, pour ce qui est de ces domaines embrasés de l'actualité ! Et puis, nonobstant toutes ces confidences et ces révélations, utiles bien entendu, que m'importe de naviguer encore avec elle dans le domaine de la fiction, me dis-je ? Et ce roman, avec ses fantaisies et son style imaginaire, mais non moins instructif, ne vient-il pas pour casser les tabous qui nous interdisent de «fouiner» dans le jardin des seigneurs de la jungle ?

Ce roman, je le veux ainsi, direct, percutant, bourru et plein de sincérité, donnant voix et visage à ce qui semble être l'inconnu pour certains, l'invraisemblable pour d'autres, pour expliquer par le moyen le plus simple, qu'une effervescence créatrice est en train de débarrasser la jeune génération de l'ère du soupçon. Eh oui ! La nouvelle génération n'est pas ce que nous étions avec nos réflexes de crédules et de parfaits zélés, dévoués pour la cause malgré toutes les tares que traduisait une gestion qui s'approchait de l'étonnant inconcevable. Nous étions ridicules, en quelques sortes, sans avoir ce courage pour l'avouer. Mea-culpa ! Ecrire donc de cette manière c'est comme si je servais un autoportrait aux lecteurs, c'est du pareil au même. Et l'autoportrait ici se traduit, à mon sens, non pas d'un «statut grandissant de l'artiste», comme le définit le dictionnaire, mais par une dissection minutieuse de notre situation qui décline constamment. Et là, c'est principalement cette situation qui se décline en nous arborant un éventail de problèmes et de tourments. J'utilise sciemment, voyez-vous, le même verbe pour deux significations différentes. Allons-y donc vers de nouvelles voies romanesques en faisant parler la mouche qui envahit sans complexe et sans péril les composants de l'imagination pour nous expliquer, à sa façon, que quelque chose se prépare dans sa petite tête. Suivons-la encore dans son périple, et nous avons du temps avant d'arriver chez nous.

Elle continue, sans lassitude, à nouer des faits aux vivants dans cette jungle qui l'a passionnée par sa différence et sa particularité par rapport à celle où elle a vécu toute son enfance. Elle me parle de tout, en tout cas de ce qu'elle veut me faire entendre pour expliquer cet enchaînement d'émotions dans un monde où elle trouve sa dignité et, à partir duquel, elle décide de relancer avec pertinence la lutte pour l'émancipation et le progrès, mais surtout pour relancer le combat et recouvrer les libertés, la justice et le droit.

Comment veux-tu, me dit-elle, ne pas respecter le régime de la jungle que je viens de quitter ? Comment ne pas faire la comparaison entre la leur, pleine de vertus et de positions fortes et la nôtre qui, dans ses frasques répétées, n'ose même pas les avouer, ni même s'expliquer devant sa faune en désarroi ?

Franchement, que peux-tu me dire lorsque je te raconte l'histoire de ce faucon, éminent responsable dans sa jungle, gérant cette fameuse structure qui s'occupe des moyens, comme le grand «Intendant» chez vous les êtres humains, qui se fait rabrouer et plus encore, sévèrement sanctionné pour pratiquement une affaire in-si-gni-fiante, en comparaison de ce que font les nôtres, sans être inquiétés ? Ce faucon, ministre des Finances – imaginons-le comme cela – fut contraint de quitter son poste car, chez eux, la démission est un acte responsable et vaillant. Ainsi, il peut répondre personnellement, sans faux-fuyant, aux questions de la justice. Que lui reproche-t-on au fait ? On lui reproche de n'avoir pas fait une déclaration précise, en n'évaluant pas correctement la construction de son nid, quelque part dans la belle et luxuriante pinède, sur la côte qui longe sa jungle.

(A suivre)

K. B.

**Festival «Africlap»**

**«RECONNAISSANCE»  
DE SALIM HAMDİ  
SÉLECTIONNÉ**

Le long métrage de fiction «Reconnaissance» du réalisateur Salim Hamdi a été sélectionné au 7<sup>e</sup> Festival «Africlap» prévu dans la ville de Toulouse (France) du 23 au 30 août prochain, a-t-on appris auprès de l'équipe du film. Premier long métrage de Salim Hamdi, «Reconnaissance», 110 mn, se présente sur deux niveaux de narration : le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudrâa qui exprime le besoin de transmettre son histoire, et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. Comprenant ce besoin de transmission, le petit fils décide de simuler une interview télévisée avec l'aide de ses amis après avoir échoué à obtenir une aide pour réaliser un documentaire sur l'histoire familiale. Sorti en 2019, ce film compte également dans son casting les talentueux acteurs Malika Belbey, qui campe deux rôles différents à des périodes distinctes de l'histoire, Samir El Hakim et Mustapha Laribi. Ce film avait remporté le Prix de la meilleure actrice revenu à Malika Belbey au Festival maghrébin du film d'Oujda (Maroc) et le Prix du jury du 4<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), une manifestation qui avait été lancée simultanément à partir de douze villes arabes dont Alger.

R. C.

**Commission chargée  
de l'établissement de la  
carte archéologique**

**BENDOUDA PRÉSIDE  
LA 2<sup>e</sup> RÉUNION**

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a présidé mercredi la deuxième réunion élargie de la commission chargée de l'établissement de la carte archéologique algérienne, indique un communiqué du ministère. Lors de la réunion, M<sup>me</sup> Bendouda a instruit les chercheurs, experts et acteurs du patrimoine culturel membres de la commission de finaliser cet important projet avant la fin de l'année, selon la même source qui précise que ce projet permettra de «recenser le patrimoine archéologique et les biens culturels immobiliers à travers l'ensemble du territoire national pour une meilleure prise en charge à l'avenir».

R. C.

«Autant en emporte le vent»

## Au cœur d'une vive polémique



**Autant en emportent les stéréotypes. La plate-forme HBO Max a secoué le monde du cinéma en annonçant ce mercredi 10 juin le retrait du film culte «Autant en emporte le vent», sorti en 1939, de sa plateforme de streaming. Le long-métrage de Victor Fleming «est le produit de son époque et dépeint des préjugés racistes qui étaient communs dans la société américaine», soutient HBO qui prévoit de remettre le film en ligne mais avec une contextualisation pour resituer l'œuvre dans son époque.**

«Autant en emporte le vent» est considéré comme le quatrième meilleur film américain de l'histoire du cinéma d'après un classement de l'American Film Institute, tandis que des sondages le désignent régulièrement comme le «film préféré des Américains». Pourtant, pour HBO Max, maintenir ce film dans son catalogue «sans explication et dénonciation de cette représentation aurait été irresponsable». Car pour de nombreux universitaires et personnalités du cinéma américain, «Autant en emporte le vent» est considéré comme l'instrument le plus ambitieux et efficace du révisionnisme sudiste. Explications.

**Esclavage et stéréotypes**

«C'est un film qui glorifie le sud d'avant la guerre de Sécession. C'est un film qui, lorsqu'il n'ignore pas les horreurs de l'esclavage, s'interrompt uniquement pour perpétuer certains des stéréotypes les plus douloureux sur les gens de couleur», décrit John Ridley, scénariste de «12 Years a slave» dans une lettre ouverte publiée dans le *Los Angeles Times* qui a déclenché la prise de conscience de HBO Max. Adapté du roman éponyme de Margaret Mitchell paru en 1936, «Autant en emporte le vent» met en scène la vie de Scarlett O'Hara, fille d'une riche famille sudiste qui détient une plantation de coton alors qu'éclate la guerre de Sécession. Si le long-métrage raconte au premier plan une grande histoire d'amour, il romantise aussi complètement l'esclavage et défend une contre-vérité historique : l'idéologie de la «Lost Cause» (cause perdue) qui soutenait que les États du Sud s'étaient battus pour leur indépendance politique, menacée par le Nord, et non pour le maintien de l'esclavage. «Autant en emporte le vent» dépeint l'imagerie d'Épinal d'une société d'avant la guerre qui vivait en paix, où les esclaves noirs formaient comme une grande famille», décrit pour Le HuffPost Régis Dubois,

auteur et spécialiste du cinéma américain et en particulier du cinéma afro-américain. Outre la célébration du Sud, le film participe aussi à la construction de stéréotypes autour des personnages de Noirs dans la culture américaine, dont celui de «l'oncle Tom» ou de «la nounou» avec le rôle de Mammy.

«Certes, Hattie McDaniel est la première actrice noire à avoir remporté un Oscar pour ce rôle, mais quel rôle !», souligne Régis Dubois. «Ce stéréotype de la nounou, une femme maternante, assez autoritaire, parcourt toute l'histoire du cinéma.» Si quelques années plus tôt, en 1915, «Birth of a Nation» avait installé la mythologie de la criminalité noire avec des rôles de «Noirs méchants», «Autant en emporte le vent» les représente comme «des benêts, de grands enfants.» Interrogé à la sortie de son film «Blackkklansman», dans lequel il plaçait des extraits d'«Autant en emporte le vent», le réalisateur afro-américain Spike Lee confiait au magazine Première : «Ce film est l'un des responsables de la persistance de la mentalité raciste en Amérique. Il a totalement romantisé le Sud et l'esclavage. Pire, il a fait perdurer deux idées nocives : l'une selon laquelle les Confédérés n'avaient pas vraiment perdu la guerre, l'autre qui dit que l'esclavage n'avait en fait rien à voir avec la Guerre de Sécession.» «C'est tout le soft power du cinéma», abonde l'auteur de Images du Noir dans le cinéma américain blanc, parmi d'autres ouvrages. «Un stéréotype répété continuellement devient une image réelle. Et «Autant en emporte le vent» n'est pas le seul film qui s'inscrit dans cette tradition de l'imagerie et de la mythologie américaine qui a fait beaucoup de mal.» 80 ans plus tard, Donald Trump regrette lui qu'on n'ait pas plus de films du même acabit.

**L'enjeu de la nouvelle traduction**

Depuis sa parution en 1936, et son adaptation au triomphe phénoménal sur grand écran, «Autant en emporte le vent» n'avait jamais autant fait couler d'encre. Le roman de Margaret Mitchell, qui se situe dans le milieu des riches planteurs esclavagistes du sud des États-Unis pendant la guerre de Sécession, trouve un écho inattendu en ce moment, alors que des manifestations dans le monde entier dénoncent les violences policières et le racisme dont sont encore victimes les descendants d'esclaves. En France, la publication d'une nouvelle traduction du roman chez Gallmeister pose la question : comment retraduire un monument de la littérature américaine, prix Pulitzer de la fiction en 1937, vendu à plus de 30 millions d'exemplaires dans le monde ?

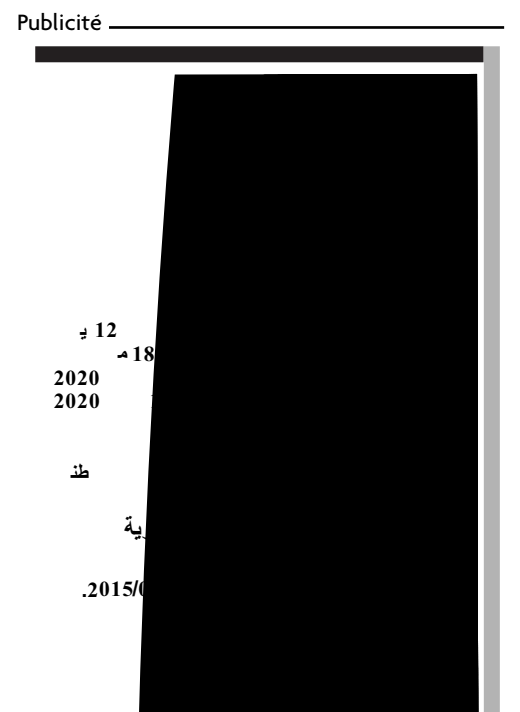
**«Scarlett O'Hara n'était pas belle»**

Josette Chicheportiche s'est détachée de la traduction française établie en 1939. Et son texte est beaucoup plus fidèle au roman d'origine : «Ne serait-ce que la première phrase. En anglais, cela commence avec : «Scarlett O'Hara was not beautiful». Lui, il l'avait traduit : «Scarlett O'Hara n'était pas d'une beauté classique». Et moi, j'ai traduit : «Scarlett O'Hara n'était pas belle.» En 1939, le premier traducteur avait choisi de faire parler les esclaves d'une manière très particulière. Il qualifiait ce langage - en revendiquant son emploi - de «petit-nègre». Pour Josette Chicheportiche, ce choix est très lié à l'époque, non au texte d'origine. «À l'époque, c'était «Y'a bon Banania», c'était Tintin au Congo, c'était l'époque des colonies. Donc, il a dû dire : «Margaret Mitchell, voilà. Moi, j'ai reproduit «petit-nègre», parce que c'est comme ça qu'on fait parler les Noirs dans la littérature française.»

**L'inspiration de Maupassant et George Sand**

Josette Chicheportiche a choisi une autre option : «Je me suis inspirée un peu de la façon dont Maupassant ou George Sand faisaient parler les paysans. J'ai essayé d'avoir une langue assez musicale, chantante.» En français, le texte de Margaret Mitchell existe désormais en deux versions : la version française d'origine chez Gallimard, et la nouvelle traduction chez Gallmeister.

L. W. et S. T.



## Enregistrement sonore (procès) La LFP se constitue partie civile

→ La Ligue de football professionnel s'est constituée partie civile dans l'affaire de l'enregistrement sonore ayant impliqué le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, mis tous deux sous mandat de dépôt dimanche par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a-t-on appris jeudi de l'instance dirigeante de la compétition.

«La LFP s'est officiellement constituée partie civile dans cette affaire. Comme je l'ai dit auparavant, cet enregistrement sonore est un véritable scandale que nous dénonçons avec force», a affirmé à l'APS le vice-président de la LFP, Farouk Belguidoum. Halfaia est accusé de corruption en vue d'arranger des matches de football, alors que Saâdaoui est poursuivi pour corruption en vue d'influencer le résultat d'un match, diffamation, atteinte à la vie privée d'autrui, ainsi qu'enregistrement d'appels téléphoniques sans consentement. Les deux accusés encourent une peine allant de 2 à 10 ans d'emprisonnement, selon le procureur de la République. Lors de sa conférence de presse lundi, le procu-



■ Le vice-président de la LFP, Farouk Belguidoum.

(Photo > D. R.)

reur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a indiqué que l'expertise de l'enregistrement a montré qu'il s'agit bien des voix des accusés et que ce n'était pas un montage. La comparution des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le bureau exécutif de la LFP a tenu jeudi une réunion, avec à l'ordre du jour plusieurs sujets, notamment cette affaire de l'enregistrement sonore qui est en train de défrayer la chronique. Par ailleurs, Belguidoum, également porte-parole de la LFP, a indiqué que la

Ligue entamera «dès la semaine prochaine» une série de rencontres avec les clubs professionnels pour aborder le protocole sanitaire relatif à une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). «Cette rencontre ne se déroulera pas via visioconférence, comme ça se fait depuis le début de la pandémie. Les membres de la LFP vont se déplacer eux-mêmes pour rencontrer les présidents de club par régions, et aborder ce sujet», a-t-il ajouté.

Enfin, Farouk Belguidoum a affirmé que la LFP a également traité le point

concernant les clubs condamnés par la Fédération internationale (Fifa) à régulariser financièrement certains de leurs joueurs étrangers, ces derniers ayant recouru à l'instance internationale pour être rétablis dans leurs droits.

«Dans la continuité de la décision prise par la Fédération algérienne lors de la dernière réunion de son Bureau fédéral, la LFP s'est attelée sur le sujet et s'est engagée à aider les clubs à régler leur situation vis-à-vis de la Fifa», a-t-il conclu.

R. S.

### EN DEUX MOTS

**Milan AC : Ismaïl Bennacer peut progresser davantage**

Le milieu de terrain algérien du Milan AC, Ismaïl Bennacer, possède une grande marge de progression, a estimé jeudi son entraîneur, Stefano Pioli.

Lors du point de presse d'avant-match contre la Juventus, vendredi en demi-finale retour de Coupe d'Italie, Pioli a parlé de Bennacer, qualifiant ses performances cette saison de «bonnes».

«Il a montré un très bon caractère, il a fait de bonnes performances cette saison. Compte tenu de son âge et de sa position, je pense qu'il a encore beaucoup de marge de progression, il est travailleur et généreux et s'il arrive à garder cette attitude, il va énormément progresser», a-t-il dit.

Bennacer, transfuge d'Empoli pour un contrat de quatre ans avec le club lombard, est annoncé titulaire pour le choc face à la Juventus, après le nul 1-1 à l'aller à Milan le 13 février dernier.

### Sport féminin

## Noureddine Morceli honore d'anciennes athlètes

→ C'est à une sympathique réception qu'ont été conviées d'anciennes championnes, techniciennes et journaliste par Noureddine Morceli, Secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, mercredi dernier au siège de son département. L'occasion était offerte à l'ancien champion du monde et olympique du 1 500 m de rendre hommage à la femme algérienne, en tant qu'ancien sportif, avait tenu à préciser le responsable de la communication, notre ancien confrère, Mohamed Djadi. Un hommage à Dounia Hadjab, ancienne athlète et première

juge algérienne internationale, Nadjet Zenagui, arbitre de basket-ball, première algérienne juge internationale et qui est venue de Aïn Témouchent, Amina Sekiou (karaté), première algérienne à avoir décroché le championnat du monde en kata, Soumia Fergani, arbitre de football, et la première algérienne qui a le titre d'arbitre international, Naïma Laouadi, première footballeuse professionnelle algérienne qui a eu à s'illustrer en Allemagne, en France, elle qui a par la suite créé la section football féminin de la JSK, ancienne coach de la

sélection féminine... et enfin, à l'invitée d'honneur, notre collègue de Radio Blida, la journaliste Affaf Bahout qui s'est portée volontaire pour travailler en maintenant les ondes de sa Radio voler au secours des auditeurs lors de la pandémie Covid-19. Un rendez-vous qui a été apprécié à sa juste valeur par les «Reines du jour», ravies d'être honorées par un grand nom du sport algérien et mondial. Noureddine Morceli a d'ailleurs précisé, lors de l'allocation de bienvenue que «la femme algérienne a toujours relevé le défi, et continue de le faire aujourd'hui. Je suis moi-même

honoré de votre présence, et je dois vous dire que nous ne pourrions faire plus que ce que vous avez donné à l'Algérie. L'avenir de notre pays ne peut se faire sans la femme algérienne». Un message qui a mis du baume au cœur de ces grandes dames. L'occasion a été saisie par le Secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite qui a tenu à écouter ses invitées, sans langue de bois, ni détours. Il a beaucoup échangé avec les anciennes sportives qui ont mis au parfum Noureddine Morceli sur les différentes difficultés rencontrées sur le terrain.

Sofiane Gassouma

### Classement FIFA

## L'Algérie toujours à la 35<sup>e</sup> position

→ L'Algérie s'est maintenue à la 35<sup>e</sup> place au classement de la Fédération internationale de football (Fifa) du mois de juin, publié jeudi par l'instance sur son site officiel. En raison de la pandémie de coronavirus, aucun match international n'a pu être disputé, donc logiquement, aucun changement n'a été apporté au classement mondial de juin. Au niveau continental, les champions d'Afrique algériens restent scotchés à la quatrième position, devancés par le trio composé du Sénégal (20<sup>e</sup> mondial), la Tunisie (27<sup>e</sup>) et le Nigeria (31<sup>e</sup>). Les trois adversaires de l'Algérie en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 sont classés dans l'ordre : Zambie (88<sup>e</sup>), Zimbabwe (111<sup>e</sup>) et Botswana (148<sup>e</sup>). Quant aux adversaires des «Verts» au second tour des éliminatoires du Mon-

dial-2022, ils sont logés comme suit : Burkina Faso (59<sup>e</sup>), Niger (112<sup>e</sup>) et Djibouti (184<sup>e</sup>). La Belgique reste sur son trône devant la France et le Brésil. Suivent l'Angleterre et l'Uruguay, toujours positionnées aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs respectivement. Derrière, dans l'ordre, la Croatie, le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et la Colombie sont en embuscade. Au-delà de ce Top 10, ce sont 200 fédérations qui n'attendent plus que de se retrouver sur des terrains de football et bouleverser la hiérarchie mondiale. La reprise ou le début des qualifications pour la Coupe du monde Qatar-2022 dans chaque Confédération sont notamment attendus avec impatience et animeront les positions dans les mois à venir. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 16 juillet 2020. ■

### Transfert Atal restera à Nice

→ L'OGC Nice va garder son international algérien Youcef Atal qui ne sera pas vendu lors du mercato estival, a indiqué le président du club français de football. Dans un entretien au journal Nice-Matin de jeudi, Jean-Pierre Rivère, a assuré que le club azuréen ne connaîtra pas de «grande lessive», mais seulement quelques départs au mercato. «Il y aura des départs, c'est certain. Nous voulons construire une équipe compétitive, avec du caractère. Nos besoins à des postes bien précis ont été identifiés», a expliqué Rivère, ajoutant que le club veut garder ses meilleurs éléments dont l'international algérien. «On ne fera pas de grands noms. Notre objectif, c'est de recruter des joueurs qui adhèrent au projet sur plusieurs années, et garder nos meilleurs joueurs

qui vont nous aider à grandir, être de façon récurrente dans le top 5», a-t-il espéré. Et d'enchaîner : «On ne fera pas de grande lessive durant l'été. On souhaite conserver Youcef Atal et on va le conserver». Le champion d'Afrique algérien, âgé de 24 ans et auteur d'un but en 14 matches, toutes compétitions confondues cette saison, avait été victime d'une grave blessure au genou début décembre. Il serait cependant prêt à reprendre les entraînements avec l'équipe, le 15 juin, après une bonne période de rééducation. Il est à rappeler que Youcef Atal a été associé à de nombreux clubs ces derniers mois. Le PSG, Tottenham, Chelsea, l'Atlético Madrid ou encore le Milan AC auraient tous manifesté un intérêt pour ses services. ■



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE  
Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune.  
Rédacteur en chef : Radia Zerrouki  
Directeur commercial : Ouahid Kouba  
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL  
Tirage : 2500 exemplaires  
16 - Pages  
Oran : SIO. Constantine : SIE  
Diffusion centre : SEDICOM  
Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Enregistrement sonore (procès)**

La LFP se constitue partie civile

**le match à suivre**

**Classement FIFA**

L'Algérie toujours à la 35<sup>e</sup> position

**football**

**Transfert**

Atal restera à Nice

Djaffer Aït-Mouloud (ex-président de la FAHB) :

# «L'harmonie ne vient pas naturellement, il faut aller la chercher»

→ **Djaffer Aït-Mouloud, ex-président de la Fédération algérienne de handball (2009-2013), est aujourd'hui directeur technique sportif, section handball de la JS Kabylie. Il se confie à notre journal et explique, malgré les insuffisances, le soutien de la FAHB qui leur permet de concrétiser leurs différents projets.**

**La Nouvelle République : Tout comme le football ou autres secteurs sportifs et économiques, la pandémie a eu raison de la saison de handball ?**

**Djaffer Aït Mouloud :** Tout d'abord, je suis ravi de vous accueillir et de parler un peu de cette discipline qui n'occupe pas la même scène médiatique comme le football, malgré sa quote-part. Pour répondre à votre question, oui, on est vraiment peinés. Nul n'est épargné. Une situation qui a pratiquement remis en cause toutes nos stratégies de développement. La Fédération et les Ligues sont à l'arrêt. C'est la suspension de tout le championnat qui s'est finalement imposée devant l'ampleur de la pandémie du Covid-19. Enfin, si cela venait à durer plus longtemps, ce serait impossible de reprendre. J'ajouterai, si vous le permettez, les conséquences économiques de l'arrêt de tous les championnats auront de sérieuses répercussions sur les clubs, ce qui inquiète nombre d'acteurs sportifs.

**Le président de la Fédération, Labane déclarait récemment «je refuse que les championnats soient décalés au-delà des dates que j'ai avancées, car cela risque de perturber le calendrier de l'équipe nationale, déjà tracé pour l'année 2021». Qu'en pensez-vous ?**

Espérons que cette épidémie n'est que passagère (trois à quatre mois). Oui, Labane veut éviter une saison blanche, et c'est tout à fait normal. On ne peut pas entamer une nouvelle saison sportive sans avoir terminé la précédente. Il faut désigner les champions qui représenteront l'Algérie



■ Djaffer Aït-Mouloud fait aujourd'hui les beaux jours de la JSK.

(Photo : D. R.)

aux compétitions internationales. Il y a les équipes qui rétrogradent en division inférieure. Ce ne sera pas chose facile pour gérer une situation pareille

**Disons à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles...**

En effet... On croit savoir que la reprise du championnat 2019/2020 serait en septembre. Les clubs entameraient leurs préparations en juillet/août.

**Vous semblez être optimiste malgré les dégâts financiers que vous évoquez il y a quelques secondes ?**

L'optimisme est le sens même de ce qui caractérise un sportif. Malgré mon optimisme, la situation sera, enfin, elle est déjà très difficile à surmonter. Aujourd'hui les clubs sont confrontés à un gros problème, notamment pour les clubs amateurs malgré les subventions qu'ils reçoivent de l'Etat, l'APW, l'APC, de la direction de la jeunesse et des sports, et de quelques sponsors.

**Ne pensez-vous pas que ces clubs doi-**

**vent penser à prendre des initiatives pour éviter le pire ?**

Vous avez parfaitement raison. Il est temps que ces clubs s'organisent et se structurent en mettant en place des cellules de communication et de marketing (chose qui n'existe pas au niveau de la majorité des Fédérations, Ligues, associations sportives et culturelles). Ce dont nous souffrons aujourd'hui, c'est le manque de communication qui est, comme vous le savez, une valeur, une aspiration, mais aussi une véritable industrie capable de confirmer l'évolution de ce sport qui exige de nouvelles mentalités, non seulement, mais aussi et surtout des idées neuves.

**Facile à concrétiser ou pas ?**

Dès l'instant que nous avons une formidable jeunesse qui maîtrise les nouvelles technologies. C'est ce que nous consommons quotidiennement que ce soit au travail, à la maison, ou encore dans nos pratiques sportives. Le digital lui-même a bouleversé le monde du sport. Une avancée qui permet d'ailleurs aux moins expéri-

mentés de s'intéresser de près à la discipline.

**Vous êtes un Monsieur Com ?**

Non pas du tout, mais je considère la communication comme une véritable industrie. La Fédération ou encore les clubs doivent avoir des agences conseils en com. Cela fait partie des nouvelles techniques de gestion.

**Et l'innovation pour vous, c'est quoi ?**

C'est d'abord ces actions qui passent par la diversification de l'activité comme le handball des quartiers, Le handball féminin, Le handball inter-villages qui est une spécificité de notre région (kabylie). Le beach-hand durant la période estivale (Tigzirt/Azefoun), baby-hand (6/7) ans, la création des écoles de handball (7/8/9/10/11/12/13 ans).

**Tout ça est possible ou pas ?**

Rien n'est impossible. Ce qui me passionne, c'est ce que le sport peut représenter comme vecteur de mieux-vivre et de mieux-faire ensemble. Je dis que rien n'est impossible, tout se construit. Mais dans l'imédiat, ce qui intéresse les joueurs, ce ne sont pas les titres mais comment préparer psychologiquement et physiquement ces titres. L'insuffisance des subventions allouées par l'Etat à ces associations sportives sont tellement limite-limite qu'elles ne peuvent malheureusement permettre à ces dernières de produire ce qui est attendu d'elles. Dans notre cas, CSA JSK, nous ne pouvons rassembler les meilleurs athlètes de la région. Il faut beaucoup de moyens, mise en place d'une cellule de Com' au niveau de l'organigramme de chaque association en l'occurrence du marketing et du sponsoring. C'est comme ça que l'on pourra fournir des athlètes de bon niveau pour représenter la région et les équipes nationales. J'ajouterai enfin que l'harmonie ne vient pas naturellement, il faut aller la chercher.

**Propos recueillis par H. Hichem**

**A voir**

- BeIN Sport 2 : Bayern Munich - Mönchengladbach à 19h45
- BeIN Sport : Majorque - Barcelone à 20h

## La Der

### Fair-play financier-Manchester City : le verdict du TAS attendu pour juillet

Le verdict du Tribunal arbitral du sport concernant l'appel de Manchester City contre son exclusion pour deux ans des Coupes d'Europe de football sera connu durant le mois de juillet, a annoncé mercredi l'institution basée à Lausanne (Suisse). «La décision devrait être prise pendant la première quinzaine de juillet 2020. La date exacte sera communiquée à l'avance», a écrit le TAS dans un communiqué. Le Tribunal a étudié pendant trois jours, par visioconférence, l'appel du club anglais qui conteste son exclusion des Coupes d'Europe par

l'Union européenne de football pour «non-respect du fair-play financier». L'UEFA a aussi infligé une amende de 30 millions d'euros à City, qu'elle accuse d'avoir surévalué ses revenus publicitaires portant sur la période 2012-2016. Les pertes financières encourues par une absence de la scène européenne dépasseraient largement les 100 millions d'euros par an et ne seraient pas sans conséquences sur le train de vie du club anglais, d'autant que la Ligue des champions fait office de vitrine pour les propriétaires émiratis des «Citizens». Si le TAS

statue en sa faveur, Man City pourrait disputer la Ligue des champions la saison prochaine. Le club de l'international algérien Riyad Mahrez occupe en effet la deuxième place de Premier League, devançant de 12 points le cinquième et premier club non-qualifié en C1. Autre grand du Vieux Continent, l'AC Milan a été écarté pour la saison 2019/2020 des compétitions européennes interclubs après avoir enfreint les règles du fair-play financier, une décision confirmée en juin 2019 par le TAS.